

SCoT Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche

Forum diagnostic
5 juillet 2016





Organisation du séminaire

13h45 : Accueil des participants

14h00 : Introduction par le Président du Pays

14h15 : Présentation des enjeux et des éléments de diagnostic

15h45 : Pause café

16h00 : Echanges au sein des ateliers prospectifs, menés en parallèle

- Atelier 1 : Attractivité économique
- Atelier 2 : Attractivité résidentielle – cadre de vie
- Atelier 3 : Identité(s), coopérations et organisation du territoire

17h30 : Restitution des débats des ateliers

17h45 : Clôture du Forum par le Président du Pays



Liste des participants

- **Présences :**

Alain MESNIL, Karine BOURDELAS, Véronique CHABROL, Thierry CLEREMBAUX, Pierre COUPRIT, Christophe COUVE, Bernard DABIEL, François DREUX, Luc BERTRAND, Florence ECOBICHON, Fernande FAMECHON, Jean-Pierre FERET, Jean-Marie GOUSSIN, Patricia MARQUET, Louis HAMEL, Charles HAUTON, Laurence HOORELBECKE, Philippe JIDOUARD, Josette LASSEUR, Jean-Pierre LATRON, Jacqueline MENARD, Denis DUVAL, Jonathan PATOUREL, Alain PICCO, Karine PRESIER, Christophe SBILE, Hubert SEJOURNE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Marie VERCRUYSSE, Roger AURY, Sophie DOUVRY, Jacques QUEUDEVILLE.

- **Organisateurs et intervenants :**

Véronique BISSON, Nicolaye LAMY, Constance BONPAIN, Claire CASSANET, Edouard REUSSNER, Emmanuelle DABON.

- **Excusés :**

Thierry COULIBALY, Isabelle ESNAULT, Fabrice GLORIA, Claude GOUVERNEUR, Jacques GREARD, Martine GRESSANT, Michel LERAT, Véronique LOUWAGIE, Gérard LUBIN, Michel MAROT, Lucienne MORIN, Rémy PICARD, Christophe POTTIER, Guy ROMAIN, Roger RUPPERT, Gérard VIEL.

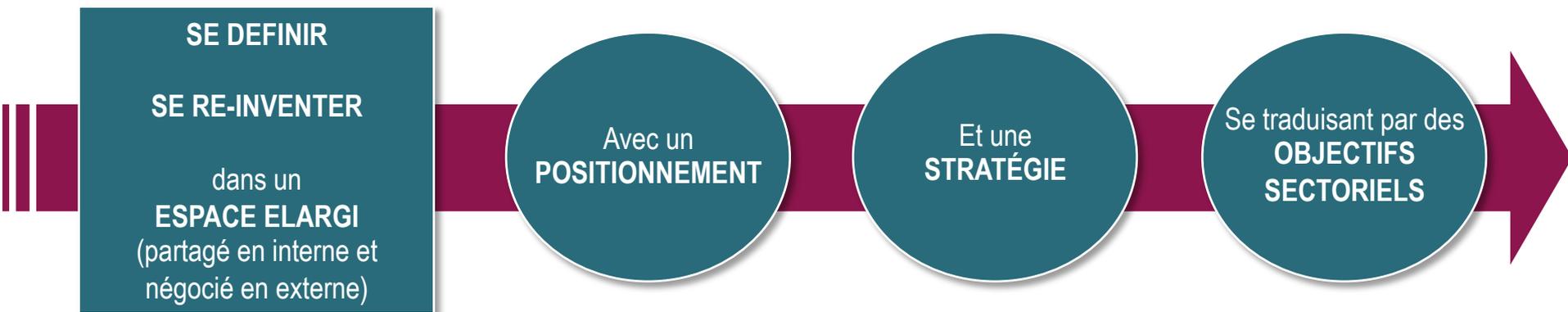
PARTIE 1

Qu'est ce qu'un SCoT ?





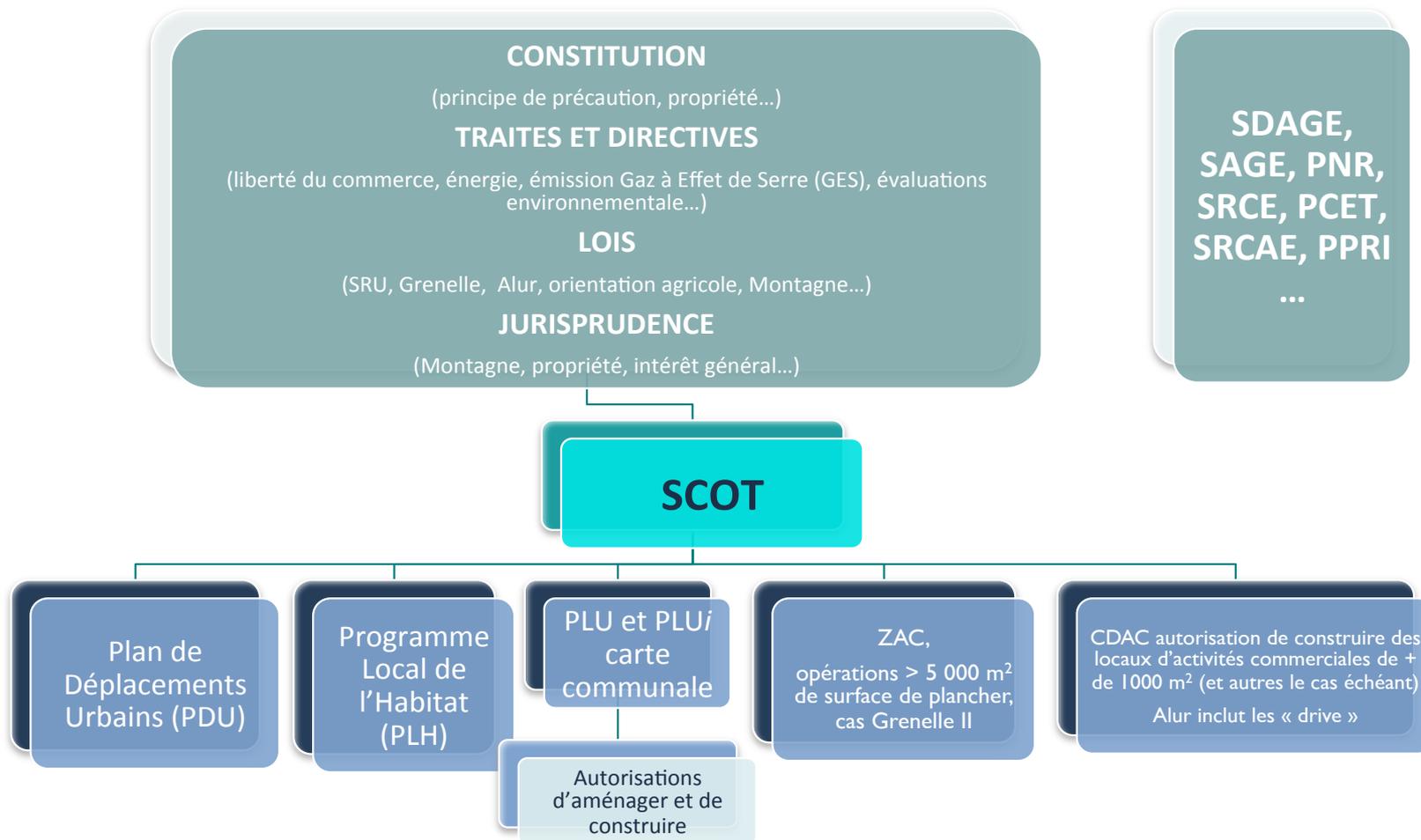
Un document d'urbanisme stratégique



- Le SCoT doit permettre de mieux affirmer notre rôle et nos vocations à l'échelle régionale dans une perspective d'évolution à moyen long terme :
 - Comme un espace présentant une diversité de situations et d'atouts avec une véritable capacité de développement durable et équilibrée,
 - ... pour mieux définir une stratégie et décliner des objectifs sectoriels.



L'articulation avec les autres documents





Les éléments constitutifs du SCoT



Un diagnostic et un Etat Initial de l'Environnement (EIE) qui mettent en évidence comment fonctionne le territoire, les tendances à l'œuvre, les besoins, les enjeux, les risques, les opportunités...

Prospective - scénarios



Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le choix d'un positionnement et des objectifs stratégiques induits pour le mode de développement futur choisi.



Un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), opposable, qui précise les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les objectifs du PADD, donner corps à la stratégie.

Constitution du rapport de présentation

Diagnostic - EIE

Explication des choix retenus

Articulation avec les plans et programmes

Evaluation environnementale

Résumé non technique



Calendrier et avancement de la démarche



**Mars à
Septembre 2016**



Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

**Juillet à Octobre
2016**



Prospective et scénarios

**Novembre 2016 à
Avril 2017**



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Mai à Décembre 2017



Document d'Orientations et d'Objectifs

**Janvier à Octobre
2018**



Consultations, enquête publique et approbation

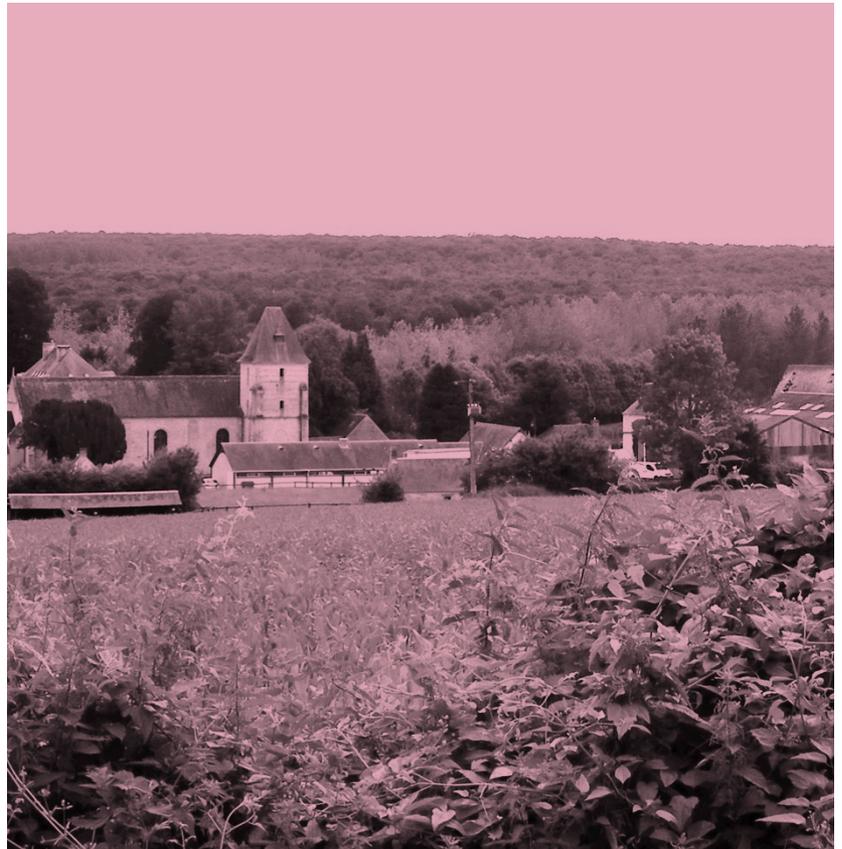


Le forum Diagnostic du 5 juillet 2016

- Le diagnostic du SCOT comprend une **partie transversale**, présentée ce jour visant à faire l'état des lieux de toutes les entrées thématiques d'un SCoT. Seront présentés ici les éléments essentiels retenus du diagnostic. Des fiches plus détaillées seront prochainement transmises qui viendront compléter cette présentation.
- Dans ce séminaire, la **présentation de la partie transversale du diagnostic** est un moyen de poser les bases d'une **réflexion prospective** pour dessiner les contours du territoire à horizon 2036, et, finalement, d'identifier les moyens et les leviers d'action que le SCoT mettra en œuvre dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).
- La journée a donc comme objectif **d'ouvrir le débat** : les questions posées par l'évolution du territoire et ses perspectives devant être fixées à la suite de réflexions pour lesquelles les élus du territoire sont au centre du processus.

PARTIE 2

Un terreau dense d'études
préalables, actualisées et
complétées





De nombreuses études préalables...

... Sur lesquelles s'appuie ce diagnostic :

- *Etat Initial de l'Environnement et Trame Verte et Bleue par Even Conseil (en cours de réalisation)*
- *Etude foncière par l'Observatoire foncier du PETR du PAPAO et du Pays d'Ouche (Mai 2016)*
- *Etude agricole par la Chambre d'Agriculture de l'Orne (Décembre 2015)*
- *Diagnostic territorial par le cabinet RCT (Juin 2014)*
- *Eléments de diagnostic des PLUi du Pays de camembert, de la CdC du canton de la Ferté-Fresnel, du Pays de l'Aigle et de la Marche, d'Argentan Intercom*
- *Agenda 21 d'Argentan 2011 - 2014*
- *Chartes de Pays du PAPAO (2011) et du Pays d'Ouche (actualisée en 2007)*
- *Diagnostic du PAPAO par le cabinet ETHEIS (Juillet 2007)*
- *Diagnostic du Pays d'Ouche par la DDT (2007)*
- ...



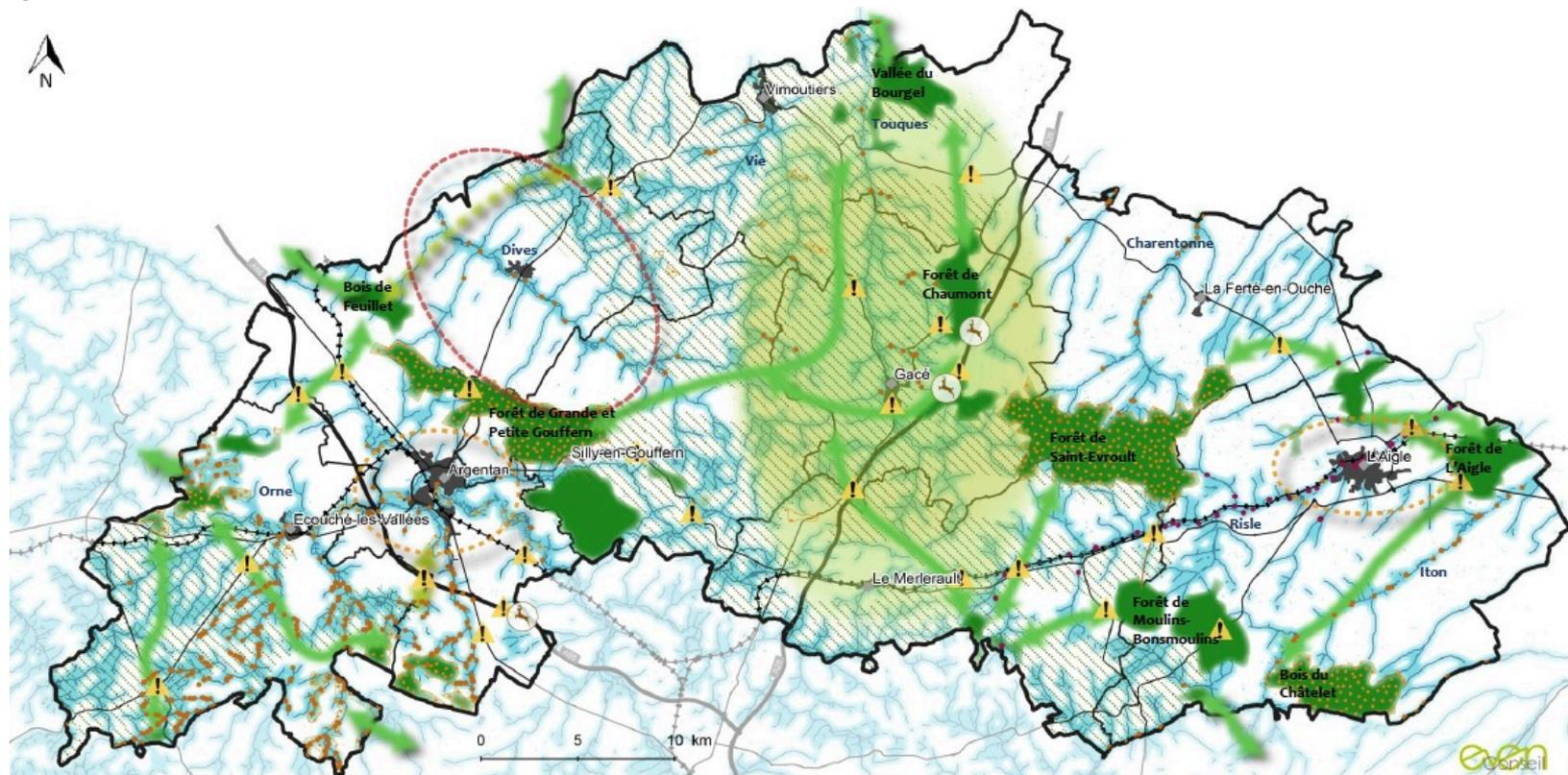
Bilan de l'EIE / Trame Verte et Bleue (1/2)

- Une **variété et une spécificité de paysages** à préserver et à mettre en valeur
- Préserver et renforcer la **richesse de biodiversité** du territoire (trame verte et bleue)
- Un statut de château d'eau en tête de bassin versant : une **ressource en eau** stratégique mais sensible à protéger
- Des potentiels **d'énergies renouvelables** utilisés
- Des **risques** naturels et technologiques à intégrer dans le projet de développement
- Une forte production de **déchets** à valoriser



Bilan de l'EIE / Trame Verte et Bleue (2/2)

Enjeu « Préserver et renforcer la richesse de la biodiversité du territoire »



Une Trame Verte et Bleue riche à préserver

- Les forêts principales, des réservoirs boisés structurants
- Des corridors boisés
 - Existants
 - A restaurer
- ▨ Le maillage bocager dense
- La trame bleue omniprésente : cours d'eau, mares, zones humides
- ▨ Les milieux ouverts, des milieux spécifiques
- Le centre du territoire, un complexe écologique riche

Elément fragmentant

- Route principale
- Voie ferrée principale
- Bâti
- Obstacle à l'écoulement
- Continuité à restaurer en priorité par les Syndicats de rivière
- ⦿ Passage à faune
- ▲ Point de rupture de la Trame Verte et Bleue

Secteur à enjeux

- ⦿ Enjeu de continuité écologique
- ⦿ Enjeu de pression de l'urbanisation

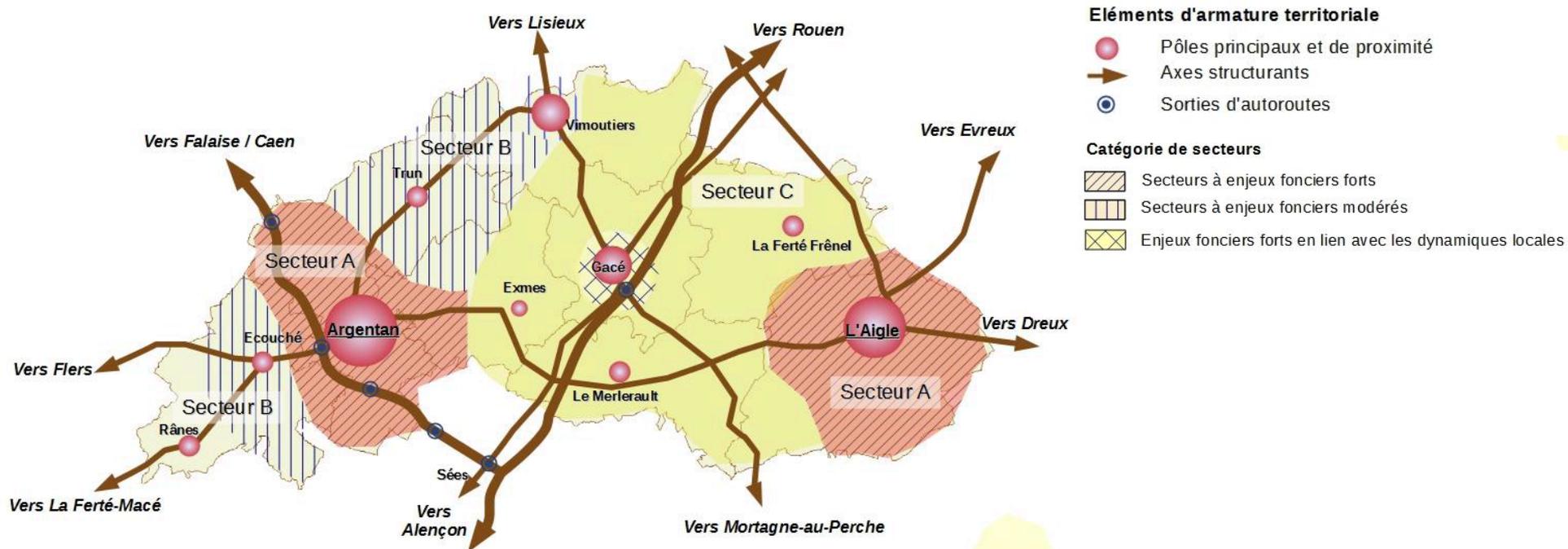


Bilan de l'étude foncière (1/2)

- Un marché relativement actif et différent en termes de transactions (plus nombreuses dans les pôles, avec des prix plus élevés) et de terrains (surfaces plus grandes dans les territoires ruraux).
- Une nécessité de **préserver les espaces agricoles**, tout en favorisant les projets économiques, touristiques et résidentiels (gestion économe du foncier, mobilisation des friches et dynamisation de l'existant).
- Un marché tourné vers le logement individuel : enjeu de **maîtrise de la consommation foncière**, lié à la **périurbanisation** (en parallèle d'une fragilisation des pôles).
- Des mobilités principalement internes au territoire, mais une part substantielle de franciliens au sein des acheteurs, à l'est du PETR.



Bilan de l'étude foncière (2/2)



- ➔ Secteur A : Fragilisation des pôles et périurbanisation (plus marquée autour de l'Aigle), augmentation de la vacance de logements, rythme soutenu de construction, concentration du volume de transactions
- ➔ Secteur B : Territoire rural sous influence des pôles, importante consommation foncière, cherté du foncier liée à la filière équestre (peu accessible aux agriculteurs)
- ➔ Secteur C : Territoire rural, faible volume de transactions, faiblement bénéficiaire de l'autoroute sauf pour le pôle local de Gacé



Bilan de l'étude agricole

- Un nombre d'exploitations en baisse constante depuis 30 ans, avec une augmentation de la surface agricole mise en valeur par chaque exploitation. Lié au phénomène **d'extensification** et accompagné d'une diminution du nombre de bovins.
- Une faible densité d'exploitations (1 pour 155 ha) mais une omniprésence de l'agriculture : d'abord laitière, puis culture-viande et équine (au sud du territoire).
- Un recul de l'élevage sur les secteurs de plaine propices à la grande culture. Mais des exploitations céréalières (autour de l'Aigle et d'Argentan) qui demeurent marginales. Enjeu de **préservation des paysages et de maintien de l'élevage**.
- Un enjeu fort de **renouvellement générationnel des exploitants** (sur les systèmes herbagers en particulier), lié en partie à la pression foncière et à la vitalité économique des exploitations.
- L'emploi agricole (direct et indirect) = 3 700 emplois (12% des emplois du territoire) : enjeu de **maintien des filières locales pourvoyeuses d'emplois**.



Enjeux tirés du diagnostic territorial de RCT

Les données et différents indicateurs ont été réactualisés afin d'être en mesure de réinterroger si nécessaire les enjeux du diagnostic de RCT, synthétisés ci-dessous :

- **AXE 1** : Soutenir le dynamisme économique en faveur de l'emploi et du développement local
 - Enjeu 1 : Préserver les filières économiques du territoire
 - Enjeu 2 : Accompagner les mutations de la filière agricole
 - Enjeu 3 : Diversifier l'emploi et favoriser un développement endogène du territoire en faveur d'une plus grande résilience économique

- **AXE 2** : Façonner une armature territoriale efficace appuyée par une offre équilibrée et répondant aux besoins de tous les publics
 - Enjeu 4 : Elaborer une stratégie d'aménagement confortant les principaux pôles
 - Enjeu 5 : Soutenir une offre de services équilibrée, diversifiée et adaptée aux évolutions démographiques
 - Enjeu 6 : Encourager les mobilités durables



Enjeux tirés du diagnostic territorial de RCT

- **AXE 3** : Préserver l'environnement local au profit de la valorisation des atouts patrimoniaux du territoire
 - Enjeu 7 : Valoriser les potentialités économiques des ressources locales (bois, tourisme, EnR)
 - Enjeu 8 : Favoriser la transition écologique et énergétique du territoire
 - Enjeu 9 : Préserver les patrimoines locaux

Principaux indicateurs socio-économiques actualisés

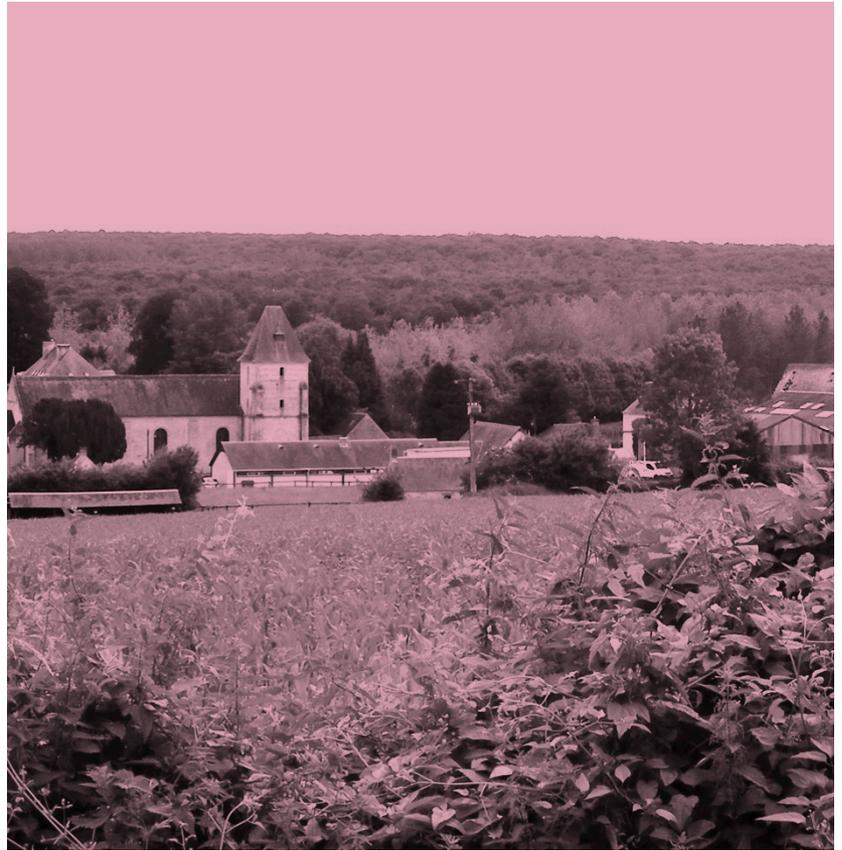
(Insee, traitement EAU)

| EAU (Insee 2012) | Démographie 2012 | | | | Emplois 2012 | | |
|---------------------|------------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|---------------|----------------|
| | Population | Evo 2007-2012 | TCAM 2007-2012 | Indice jeunesse | Effectifs | Evo 2007-2012 | TCAM 2007-2012 |
| SCoT PAPAO | 76 680 | -871 | -0,23% | 79 | 28 502 | -1 052 | -0,72% |
| Orne | 290 015 | -2 594 | -0,18% | 80 | 111 748 | -4 565 | -0,80% |

| RCT (Insee 2010) | Démographie 2010 | | | | Emplois 2010 | | |
|---------------------|------------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|---------------|----------------|
| | Population | Evo 1999-2010 | TCAM 1999-2010 | Indice jeunesse | Effectifs | Evo 1999-2010 | TCAM 1999-2010 |
| SCoT PAPAO | 77 181 | -1818 | -0,21% | 87 | 29 394 | 376 | 0,12% |
| Orne | 292 210 | -201 | -0,01% | 88 | 115 494 | 3 640 | 0,29% |

PARTIE 3

Diagnostic prospectif du
SCoT Pays d'Argentan
d'Auge et d'Ouche





A.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

Un territoire de potentiels ?

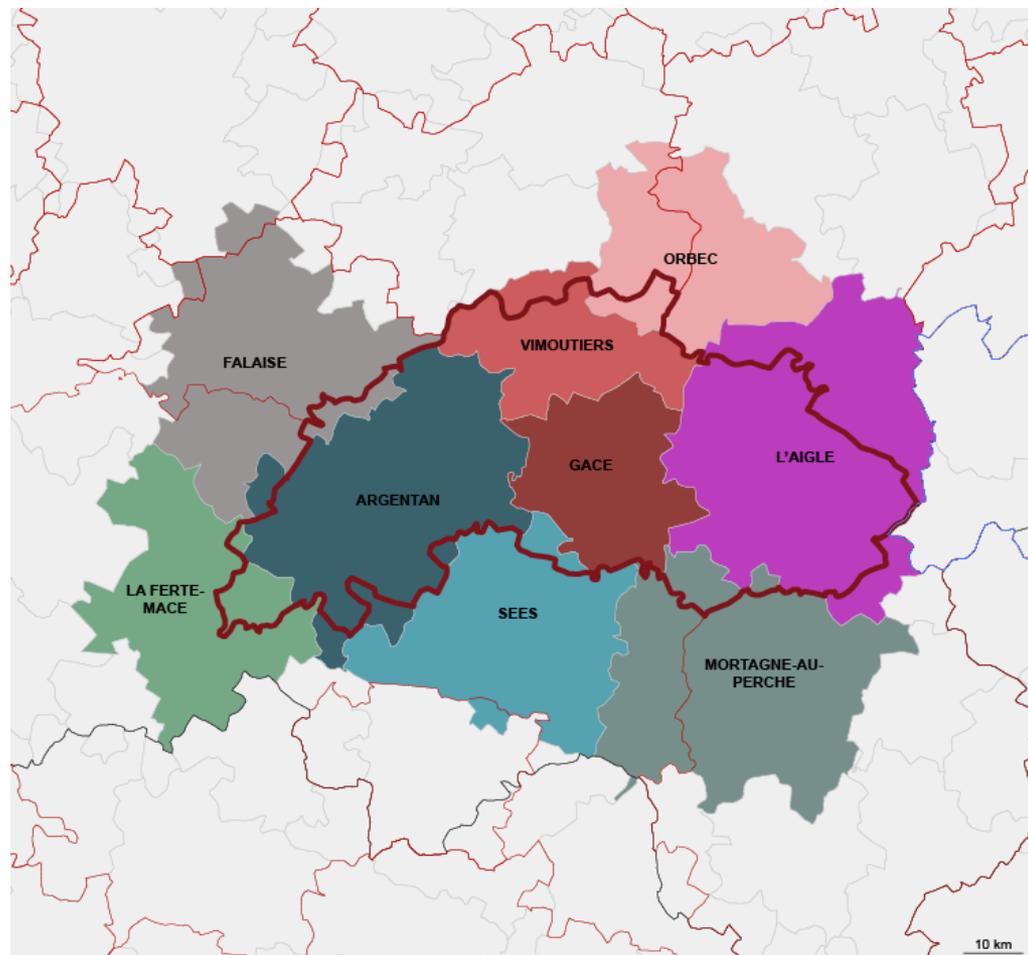


Un territoire à plusieurs faces

- 4 bassins de vie distincts :
 - Argentan ;
 - Vimoutiers ;
 - Gacé ;
 - L'Aigle.
- Des bassins de vie internes au territoire qui couvrent en grande partie l'ensemble du périmètre du SCoT...
- ...Dont l'influence externe ne dépasse guère ce même périmètre, hormis celui de L'Aigle.

Le Bassin de vie désigne le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Bassins de vie du SCoT
(INSEE – 2012, traitement EAU)





Une ruralité constituée de poches urbaines

- Une localisation des principaux pôles urbains qui se calque :
 - Sur les principales infrastructures routières nouvelles (A88, A28) ;
 - Sur les voies départementales structurantes (D979 entre Gacé et Vimoutiers, D926 entre L'Aigle et Argentan, D12 entre Vimoutiers et L'Aigle, D916 entre Argentan et Vimoutiers).

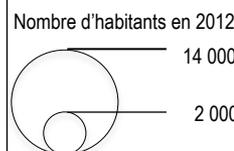
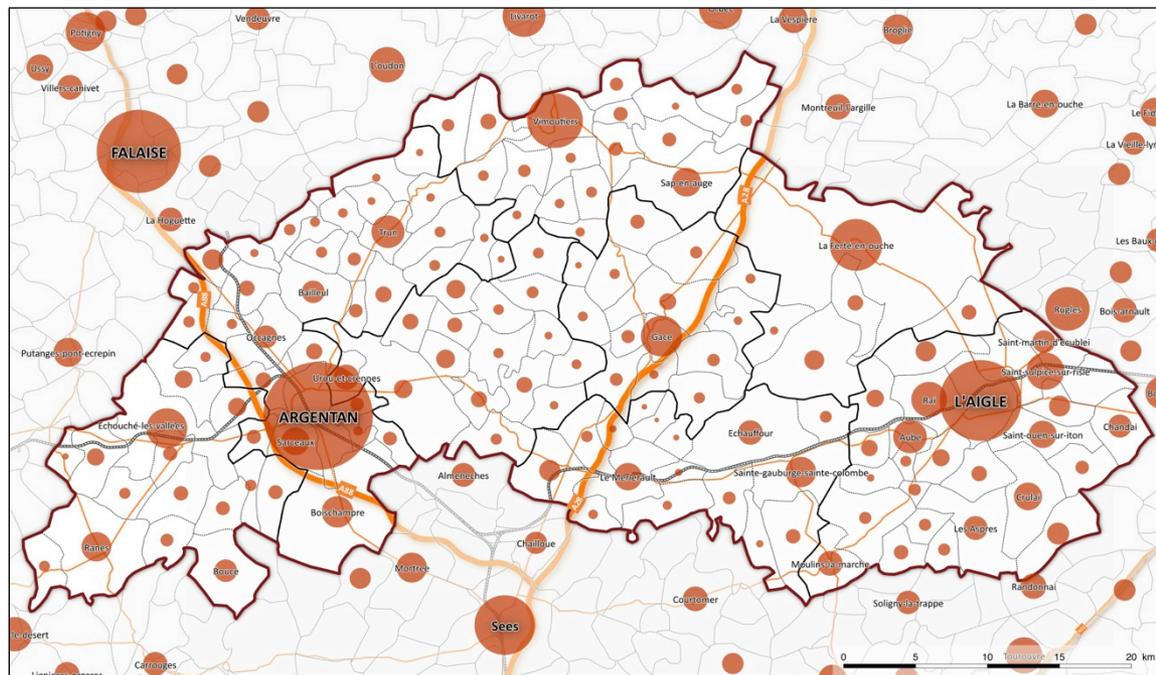
Population des principales communes du SCoT

(Source : Insee, RP 2012, traitement EAU, en rouge les communes nouvelles)

| Commune 2016 | Population 2012 | % dans le SCoT |
|--------------------------------|-----------------|----------------|
| Argentan | 14 219 | 18,5% |
| L'Aigle | 7 940 | 10,4% |
| Vimoutiers | 3 675 | 4,8% |
| Ferté-en-Ouche | 3 265 | 4,3% |
| Gacé | 2 031 | 2,6% |
| Ecouché-les-Vallées | 1 972 | 2,6% |
| Saint-Sulpice-sur-Risle | 1 685 | 2,2% |
| Rai | 1 511 | 2,0% |
| Aube | 1 358 | 1,8% |
| Trun | 1 308 | 1,7% |
| Boischampré | 1 198 | 1,6% |
| Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe | 1 126 | 1,5% |
| Rânes | 1 067 | 1,4% |
| Sap-en-Auge | 1 016 | 1,3% |

Répartition de la population par communes

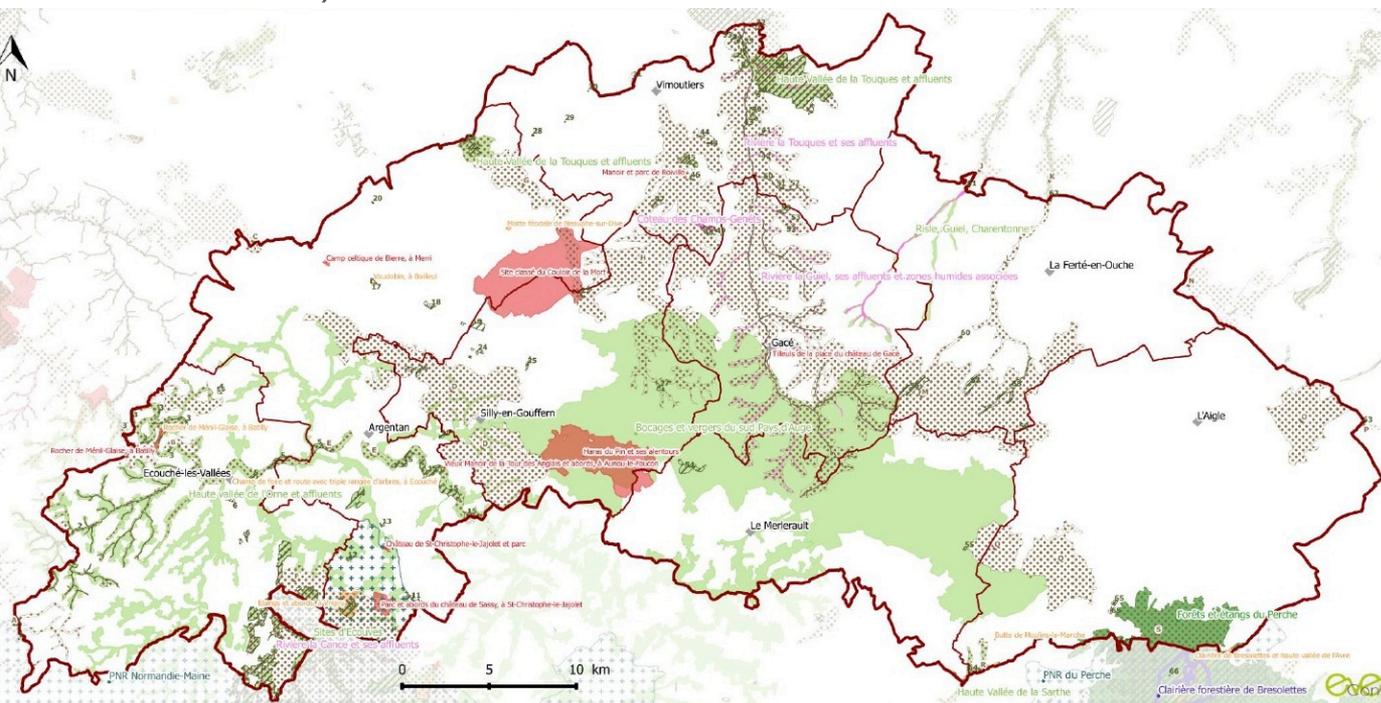
(Source : Insee, RP 2012, traitement EAU)





Un territoire écologiquement doté

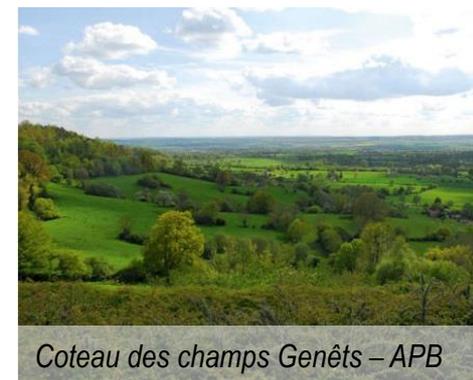
- Une richesse écologique et paysagère remarquable, comme en témoignent les périmètres de protection sur tout le territoire : 7 sites Natura 2000 (20% du territoire), 4 Arrêtés de Protection du Biotope, 19 ZNIEFF de type 2 (20% du territoire)...



| | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| Sites et paysages | Protection et inventaire de la biodiversité | |
| Sites Inscrits | Arrêtés de Protection de Biotope | ZNIEFF de type I |
| Sites Classés | Réserves Naturelles Régionales | ZNIEFF de type II |
| | ZPS Natura 2000 | Parcs Naturels Régionaux |
| | ZSC Natura 2000 | |



Loutre d'Europe

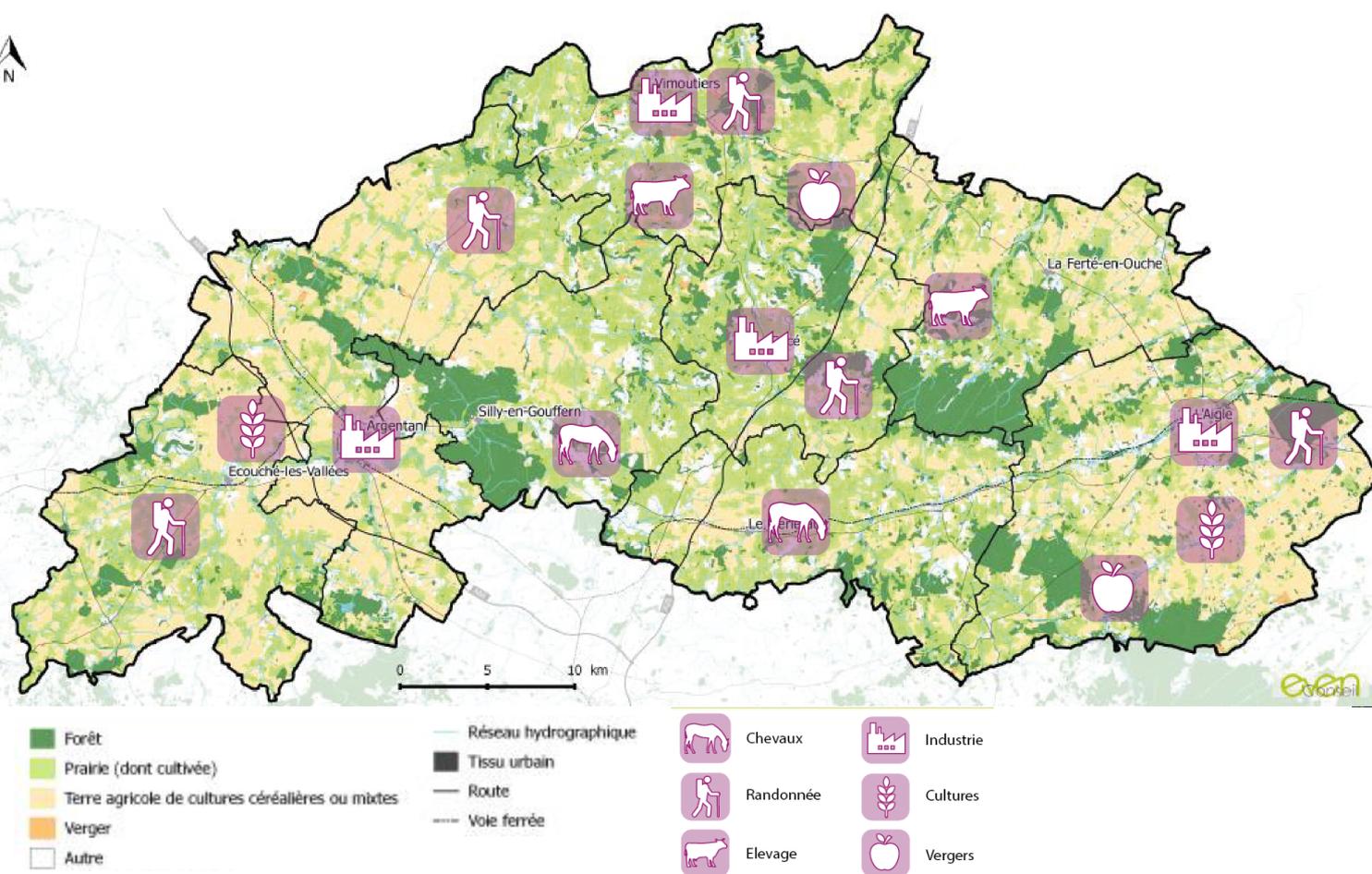


Coteau des champs Genêts – APB



Un écosystème support de modes d'occupation des espaces

- En lien avec une variété d'usages, localisés, dépendant de cette diversité des sols et de l'armature environnementale (fonds de vallée, bocage, forêts, rivières...)



Les randonnées à pied, de Camembert à Vimoutiers



Elevage dans la CdC du Merlerault



Un territoire composé de plusieurs dimensions « identitaires »

- Une variété d'identités, au cœur de l'archétype normand : industrie, bocage, histoire, terroir, rivière...
- Quelle accroche identitaire pour le sud du territoire ?

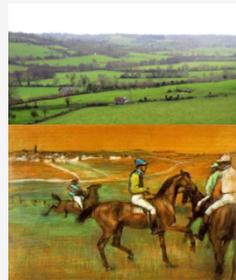
Le Pays d'Argentan :

Entre plaine, bocage et forêt, un territoire à l'identité plus diffuse, en interface, avec quelques spécificités : dentelle, industrie...



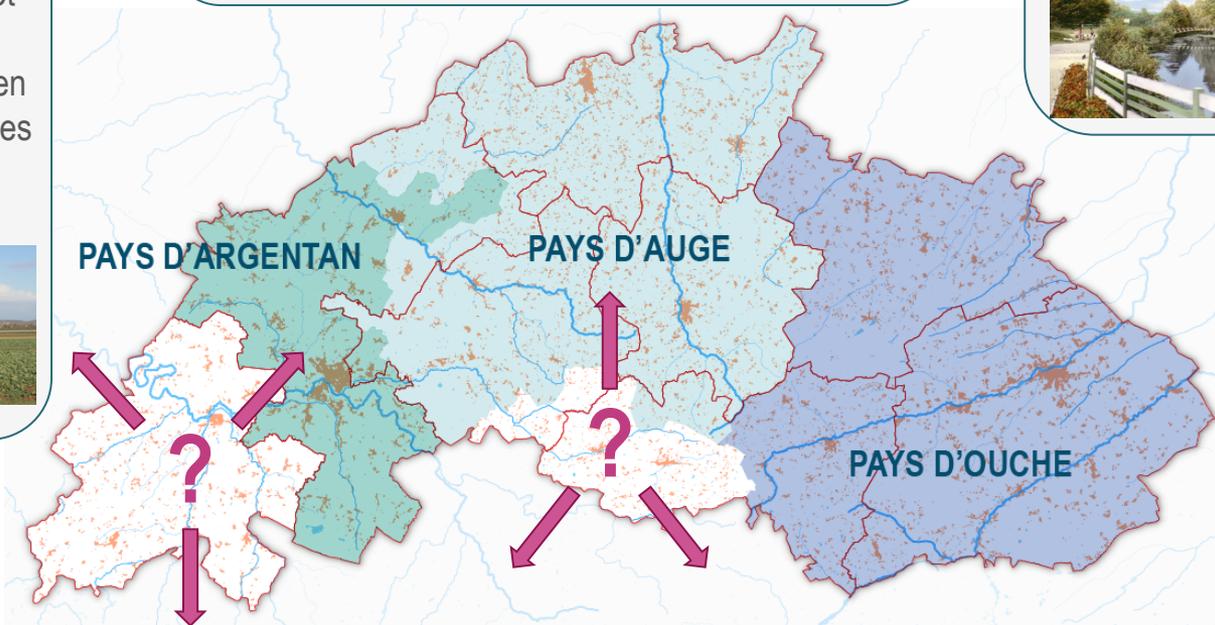
Le Pays d'Auge :

Normandie intime, vallonnée, terroir (cidre et fromages), haras et mémoire, en passant par Lisieux jusqu'à Deauville



Le Pays d'Ouche :

Charme bucolique, présence de l'eau (vallée de la Risle), activité métallurgique

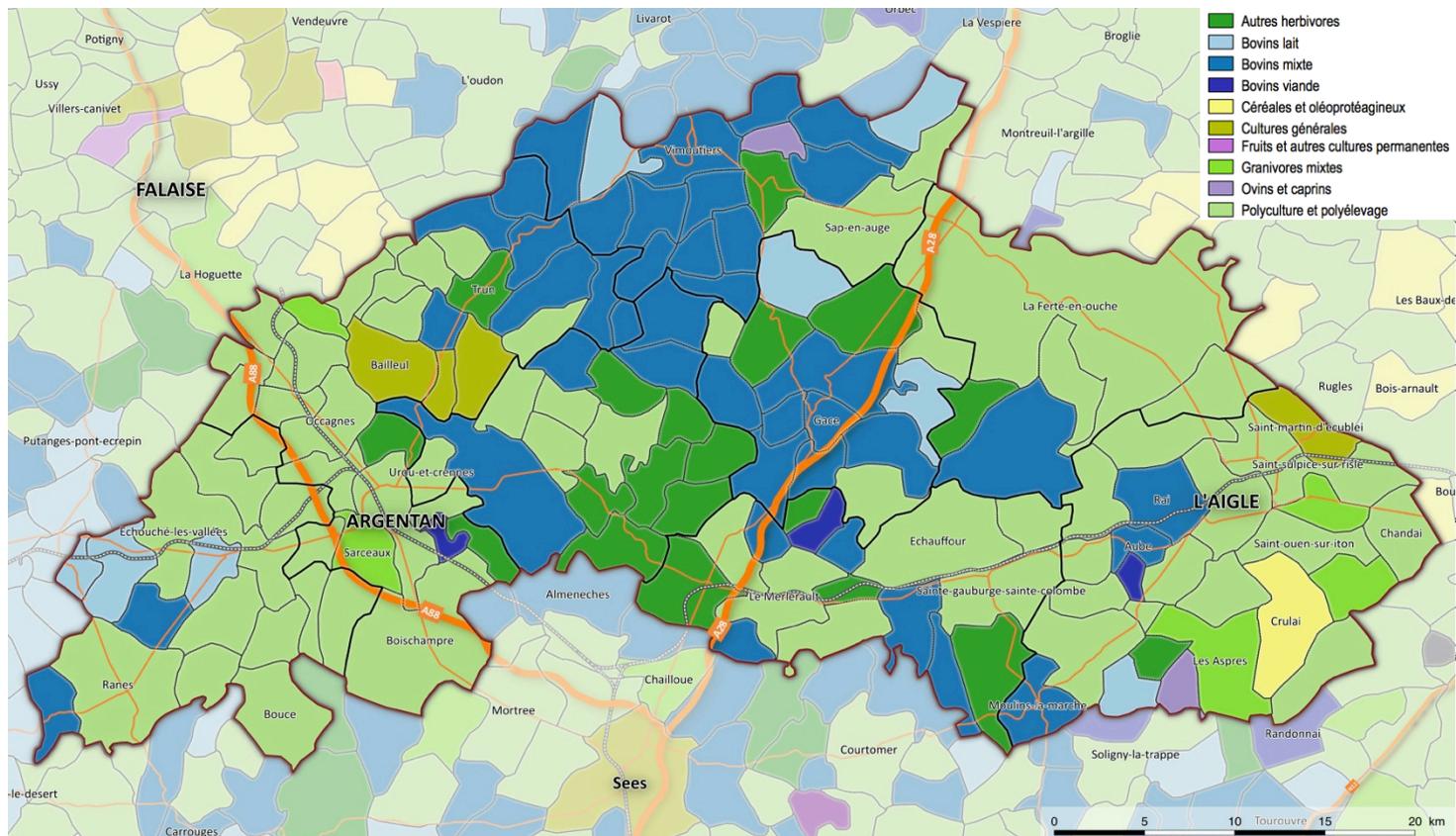




Une identité agricole commune, mais des agricultures

- Un territoire agricole marqué par la pratique de plusieurs agricultures: un Pays d'Auge à la tradition d'élevage ancrée, bordé par les Pays d'Ouche et d'Argentan au sein desquels dominent la polyculture et le polyélevage.

Typologie agricole
Orientations technico-économique
des communes
(RGA, 2010, traitement EAU)



Elevage bovin dans le Pays d'Auge



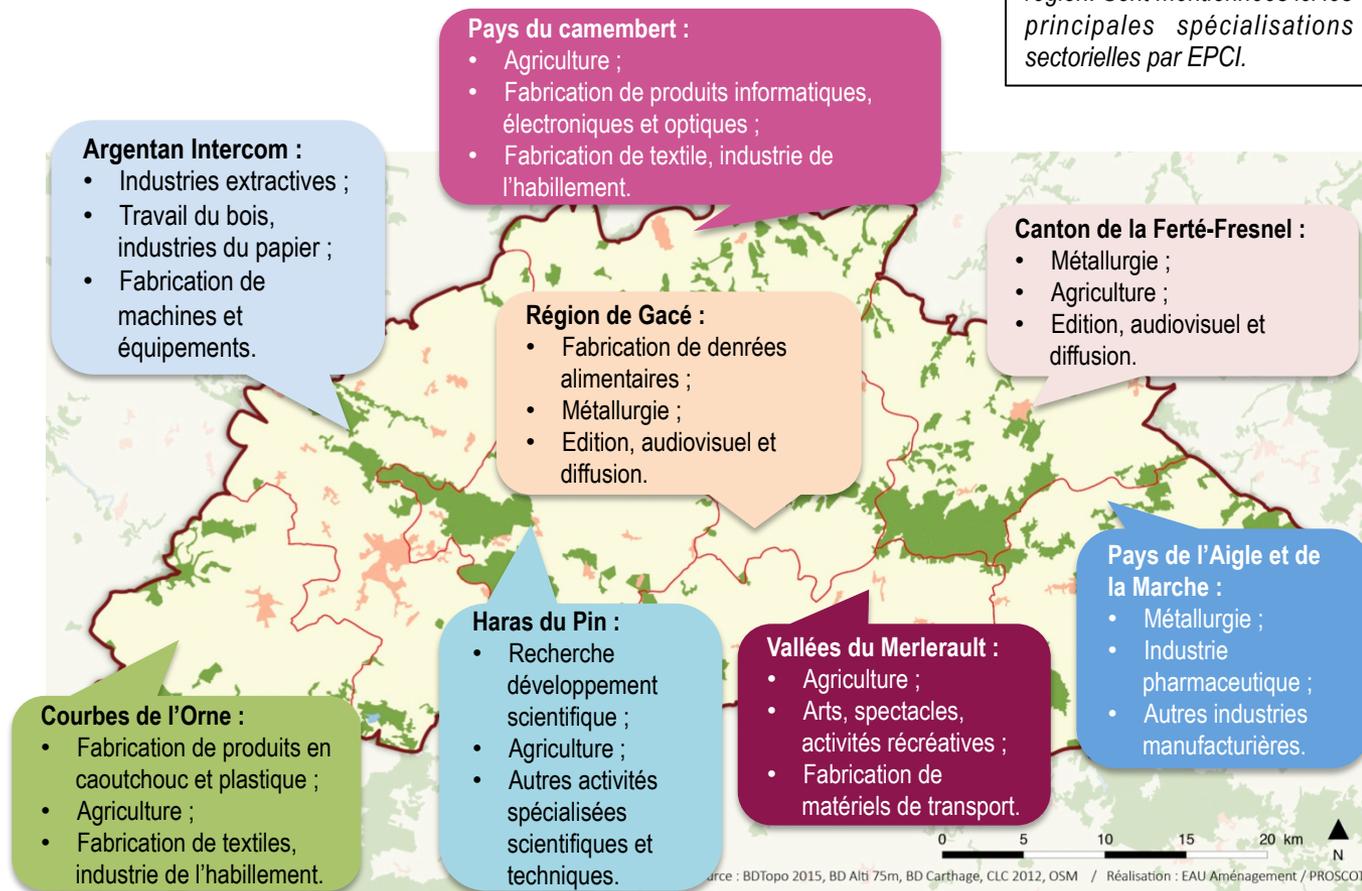


Des ressources économiques plurielles

Principales spécialisations économiques du SCoT par rapport à la région Normandie :

- Métallurgie (2,07) ;
- Industrie extractive (1,80) ;
- Fabrication de textiles, industrie de l'habillement (1,46) ;
- Fabrication de denrées alimentaires, boissons et de produits à base de tabac (1,19).

Principales spécialisations économiques par EPCI du SCoT
(Insee, RP 2012, traitement EAU)



L'indice de spécialisation

mesure la représentation de l'emploi d'un secteur d'un territoire donné par rapport à la région. Sont mentionnées ici les principales spécialisations sectorielles par EPCI.

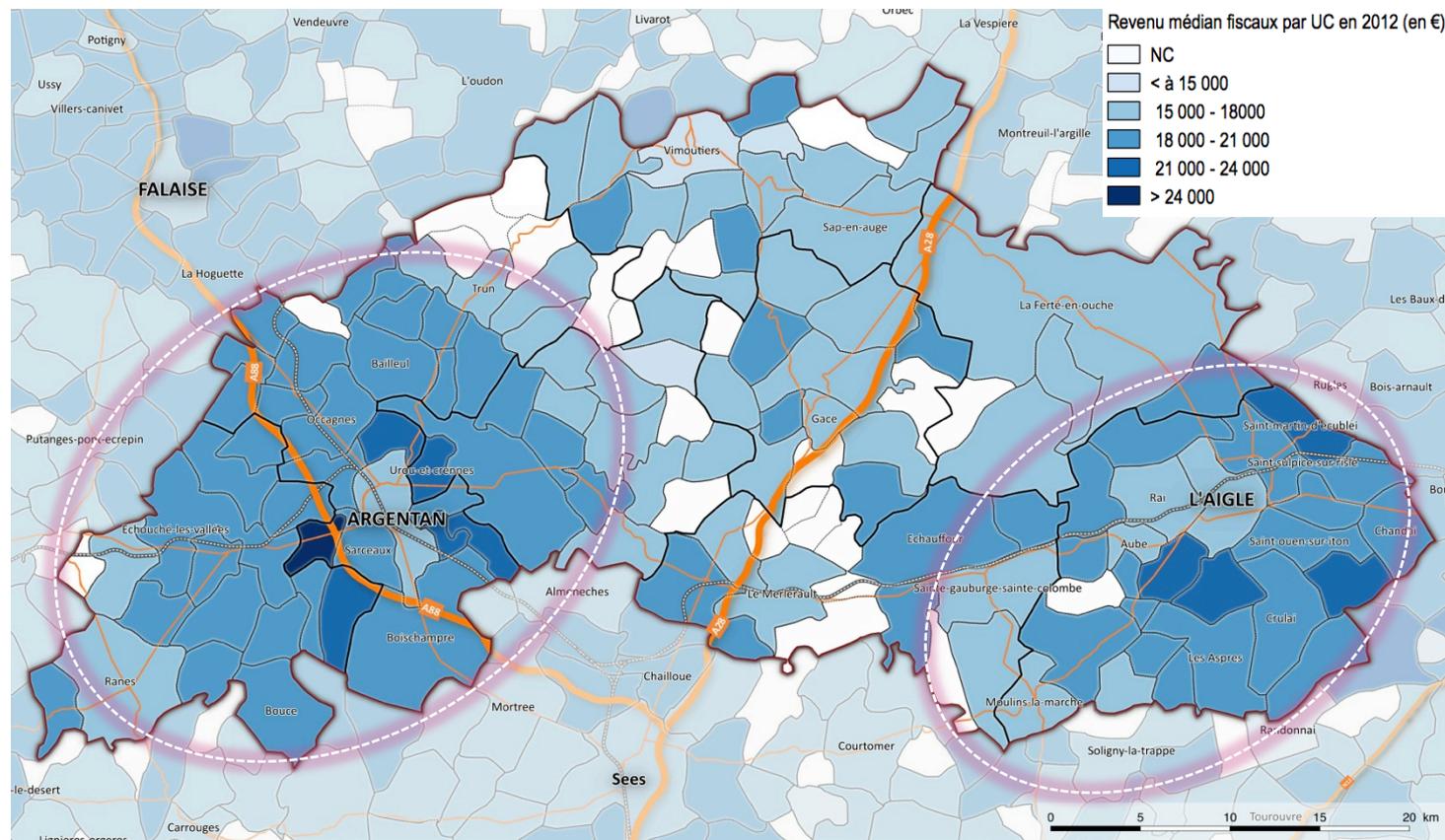


Des échelles de revenus d'intensité variable

- Des niveaux de revenus hétérogènes entre territoires urbains, périurbains et ruraux qui :
 - Génèrent des modes de vivre différenciés ;
 - Interpellent la capacité de vivre et de faire vivre la ruralité et l'urbanité des espaces du territoire.

Revenus fiscaux médians 2012 des ménages par unités de consommation

(Insee, FILOSOFI 2012, traitement EAU)

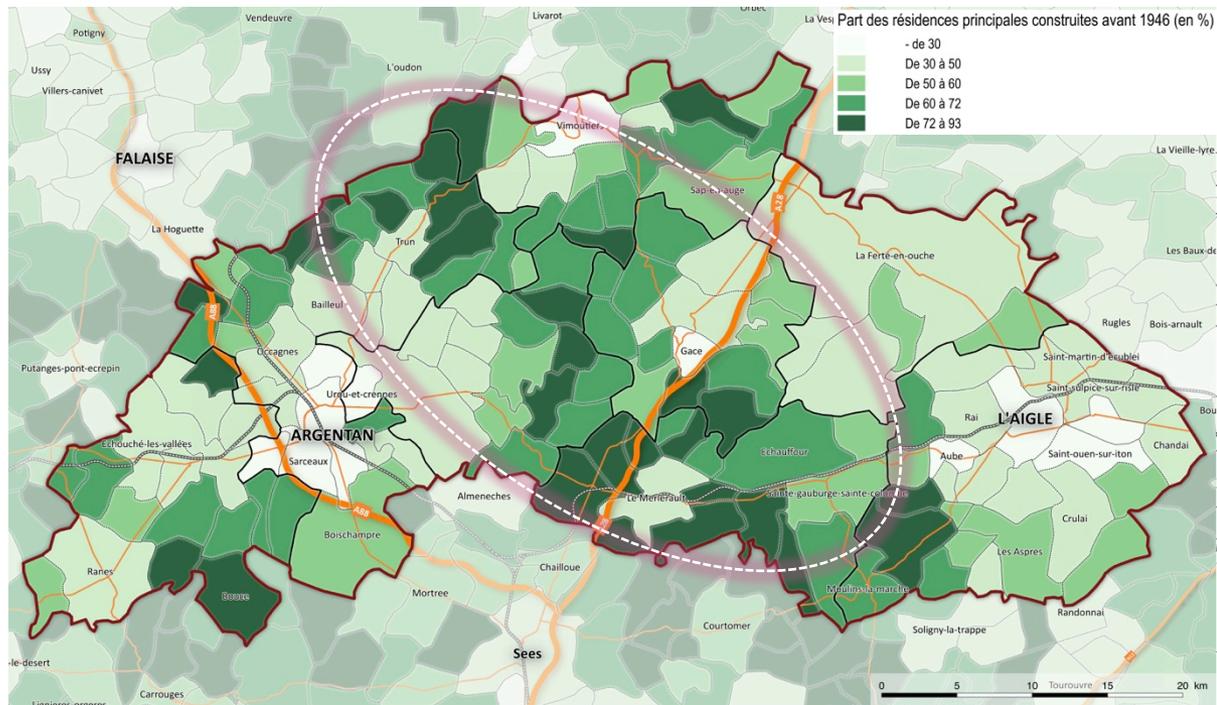




Un parc de logement vieillissant qui interroge son adaptation au marché de l'immobilier

- Une dichotomie urbain/rural avec :
 - Une proportion moins importante de logements anciens dans les pôles urbains majeurs (Argentan, L'Aigle, Gacé, Vimoutiers) ;
 - Une question de la réhabilitation du parc qui touche davantage le milieu rural (68% du parc dans les Vallées du Merlerault, 56% dans les Courbes de l'Orne ou le Canton de la Ferté-Fresnel a été construit avant 1946).

Part de logements construits avant 1946
(Insee, RP 2012, traitement EAU)



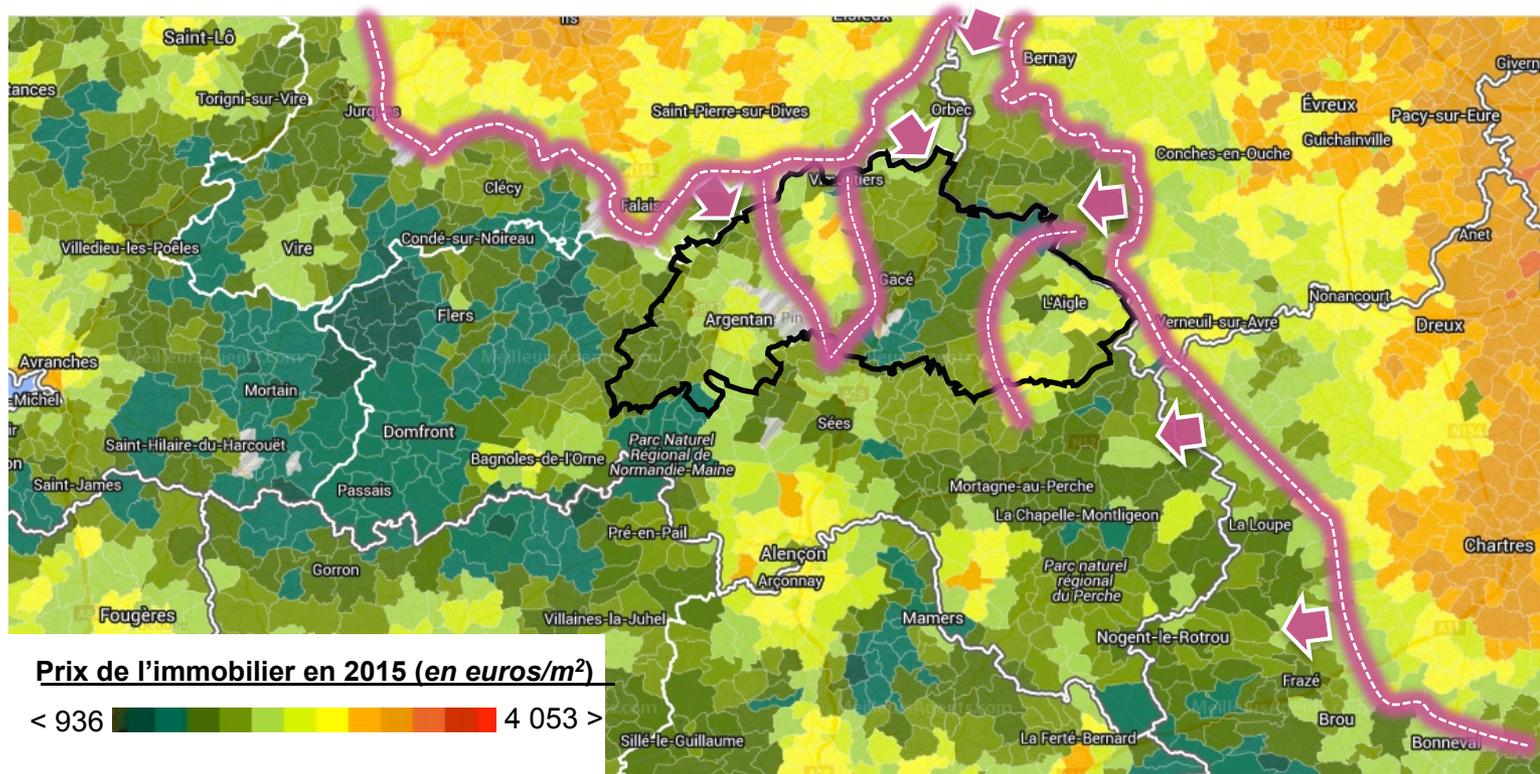
Habitat ancien à proximité du Pin au Haras



Des prix immobiliers en passe de modifier les équilibres spatiaux

- Des prix au sein du SCoT dans l'ensemble supérieurs à ceux de la moyenne départementale et notamment à ceux de l'Ouest de l'Orne (secteur de Flers) où les prix moyens sont inférieurs à 1 000€/m².
- Un niveau de prix plus élevés en fonction de la présence de résidences secondaires (centre du territoire) et des pressions franciliennes (secteur de L'Aigle), bien que ténues.

Prix moyens de l'immobilier par m²
(Source : MeilleursAgents, juin 2016, traitement EAU)

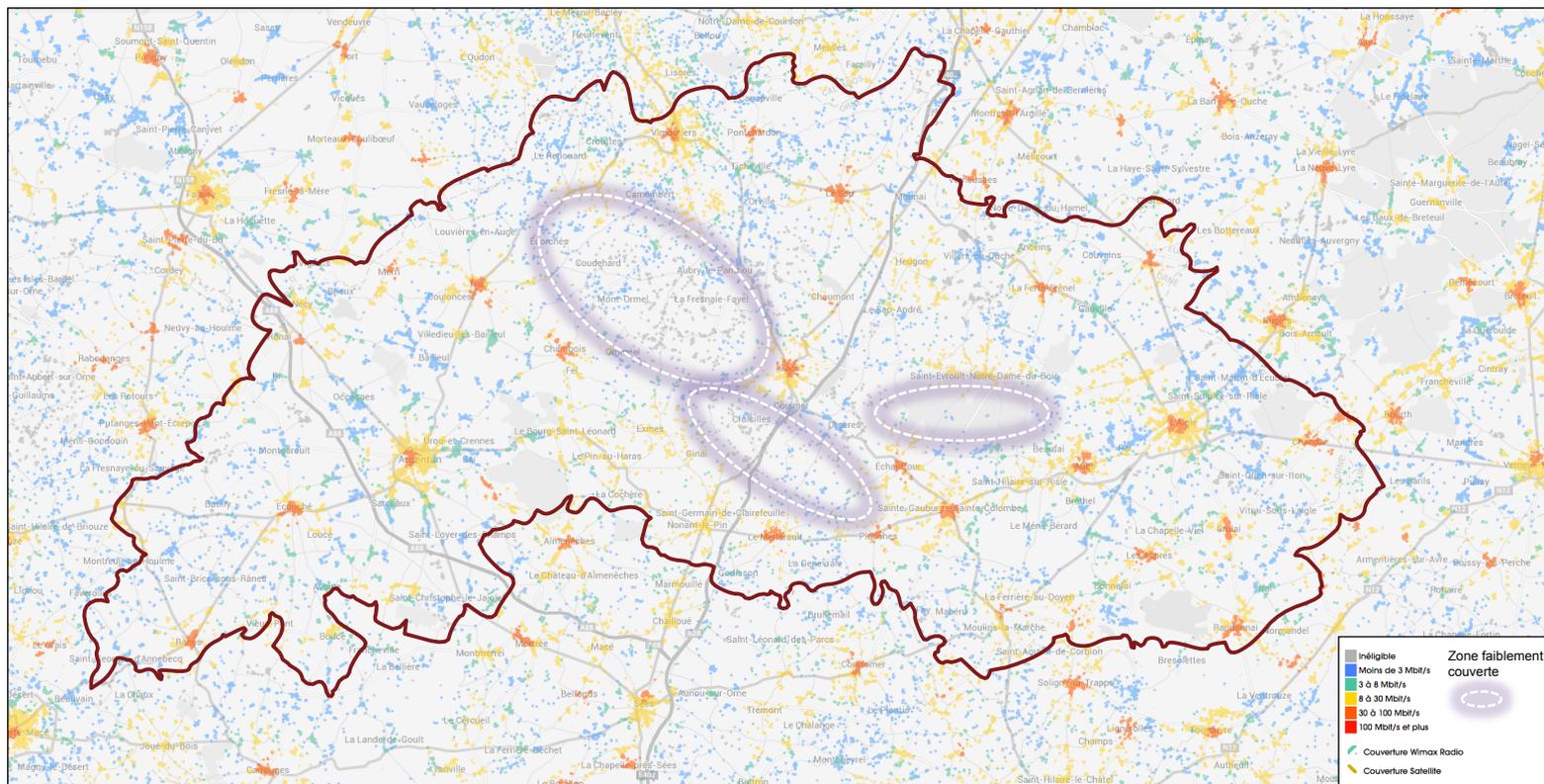




Une couverture numérique partielle

- Une couverture numérique des principaux pôles du territoire, qui reste délicate en son cœur, obérant quel que peu la capacité de la ruralité à offrir un besoin devenu primordial dans les choix d'installation des ménages, comme des entreprises.
- Le Très Haut Débit et la bonne couverture en téléphonie mobile classique constituent des enjeux forts pour le développement futur du territoire.

Couverture numérique en DSL sur cuivre
(Observatoire France THD, mars 2016, traitement EAU)





B.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

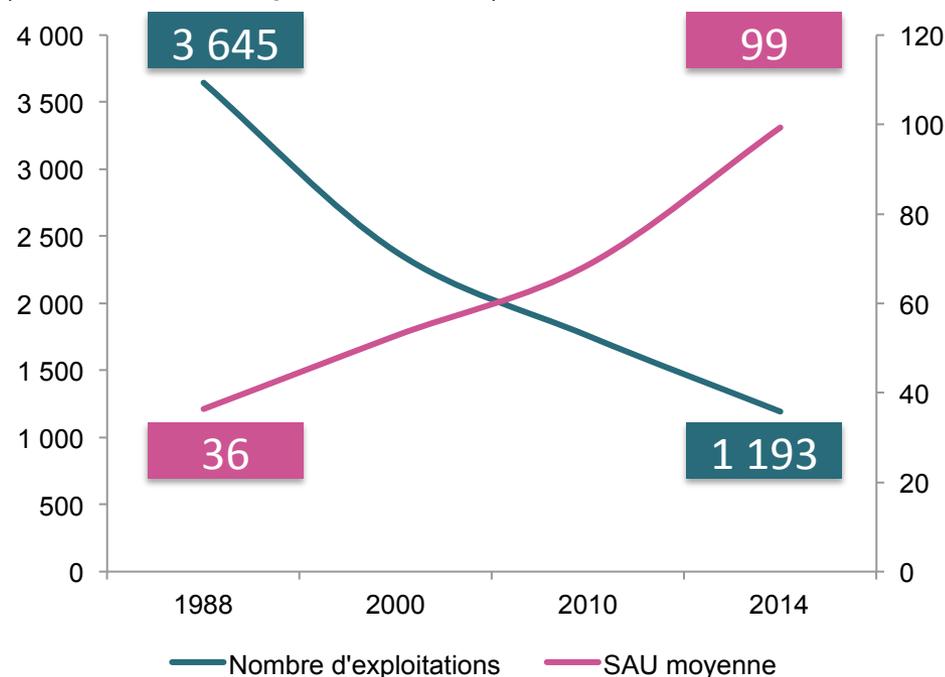
Un territoire de potentiels ?



Des pratiques agricoles évolutives en réponse aux évolutions des marchés

- 1 193 exploitations recensées en 2014 sur un territoire de 185 000 ha dans le cadre de l'enquête agricole menée par la chambre d'agriculture.
- Sur une surface totale de 185 000 ha, 118 500 ha sont déclarés à la PAC, soit 64% du territoire.
- La SAU moyenne passe de 36 ha en 1988 à 99 ha en 2014 sous l'effet d'une restructuration des modes de production, voire des productions (céréalisation...).

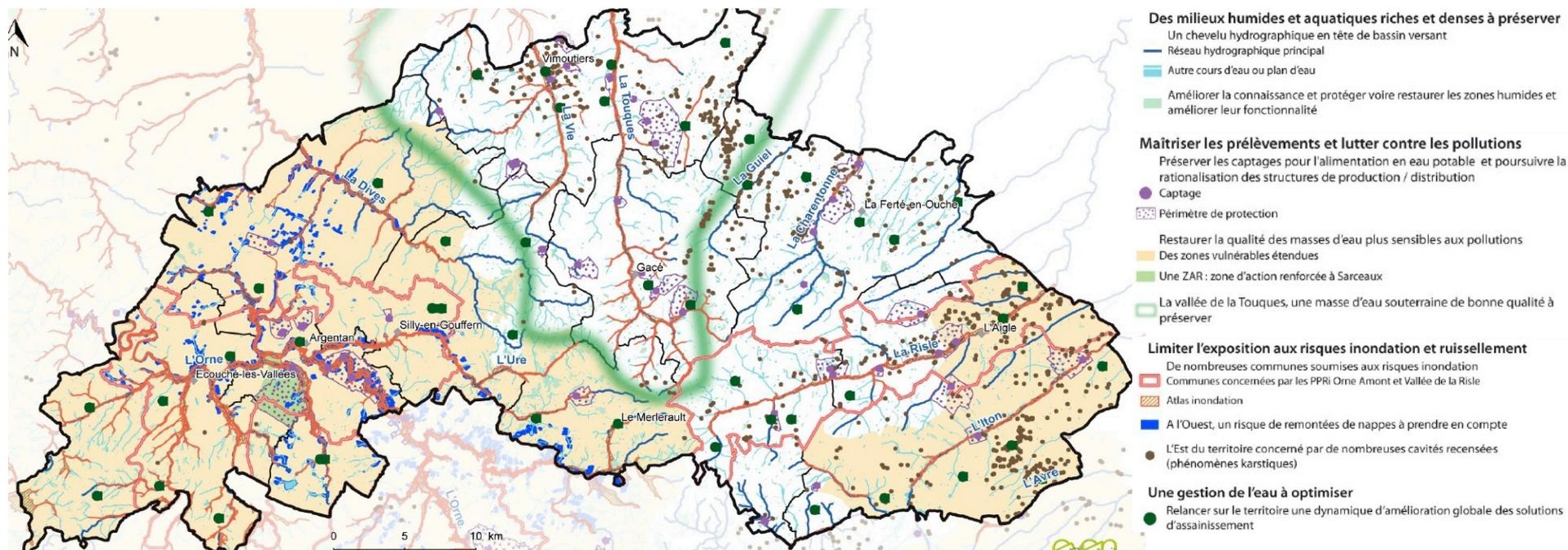
Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne entre 1988 et 2014
(Source : Chambre d'agriculture de l'Orne)





Des ressources à gérer et à préserver au service de l'attractivité du territoire

- Une ressource en eau abondante.
 - Mais une qualité globale de l'eau moyenne à mauvaise, en surface comme en nappes (exception de la Touques).
 - Et une gestion peu optimisée de la ressource.
- SDAEP, 2 SDAGE, 6 SAGE afin d'améliorer la gestion de l'eau, et de penser plus large que l'échelon communal (mutualisation).





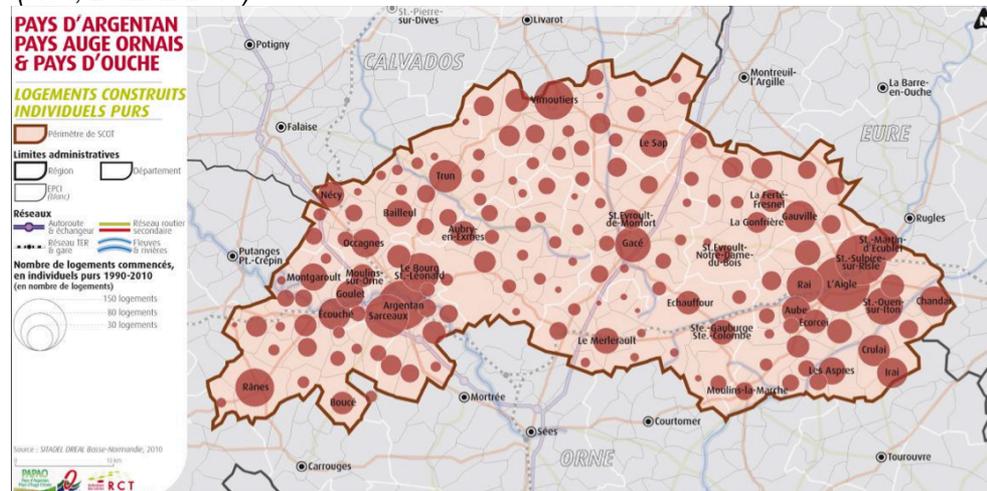
Des dynamiques de construction qui spécialisent les espaces ruraux et urbains

■ Un déséquilibre spatial entre les constructions de logements individuels et groupés :

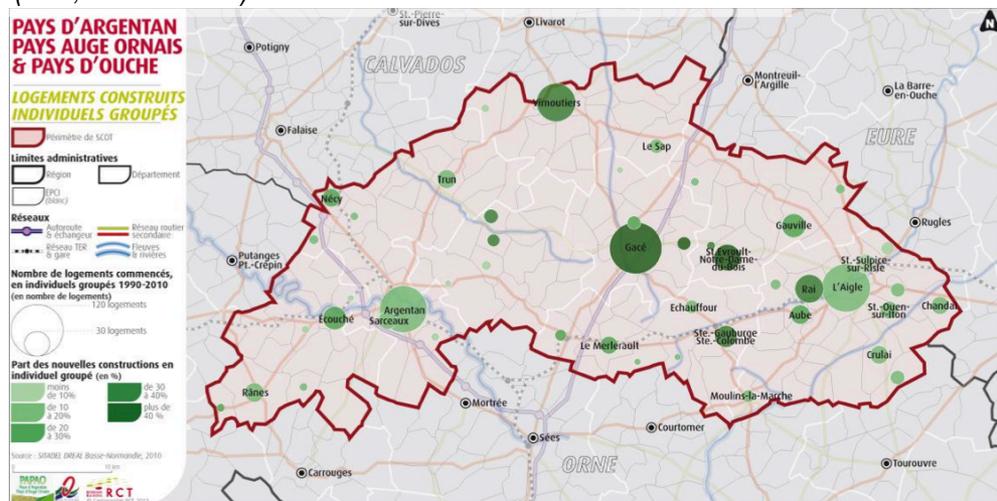
- L'individuel pur se localise autour des principaux pôles du territoire (périurbanisation), alimentant une demande de ruralité de la part des ménages ;

- Des opérations de logements groupés localisées dans les principaux pôles du territoire (Argentan, Gacé, L'Aigle, Vimoutiers,...) caractéristiques de l'intensification des modes de vie en milieu urbain.

Logements construits individuels purs 1999-2010
(RCT, DREAL 2010)



Logements construits individuels groupés 1999-2010
(RCT, DREAL 2010)





Un patrimoine bâti en voie de standardisation

- Des pôles marqués par un important étalement urbain (tourné principalement vers la construction de maisons individuelles), qui tend cependant aujourd'hui à s'atténuer au profit d'une densification au sein des enveloppes urbaines et d'une reconversion des friches...
- ...Mais des opérations récentes en rupture avec la qualité bâtie du territoire : une standardisation des constructions, des entrées de ville de qualité hétérogène (parcs d'activités, bâti dispersé), une intégration paysagère parfois trop peu prise en compte...
- ...Affaiblissant la sensibilité normande du bâti.





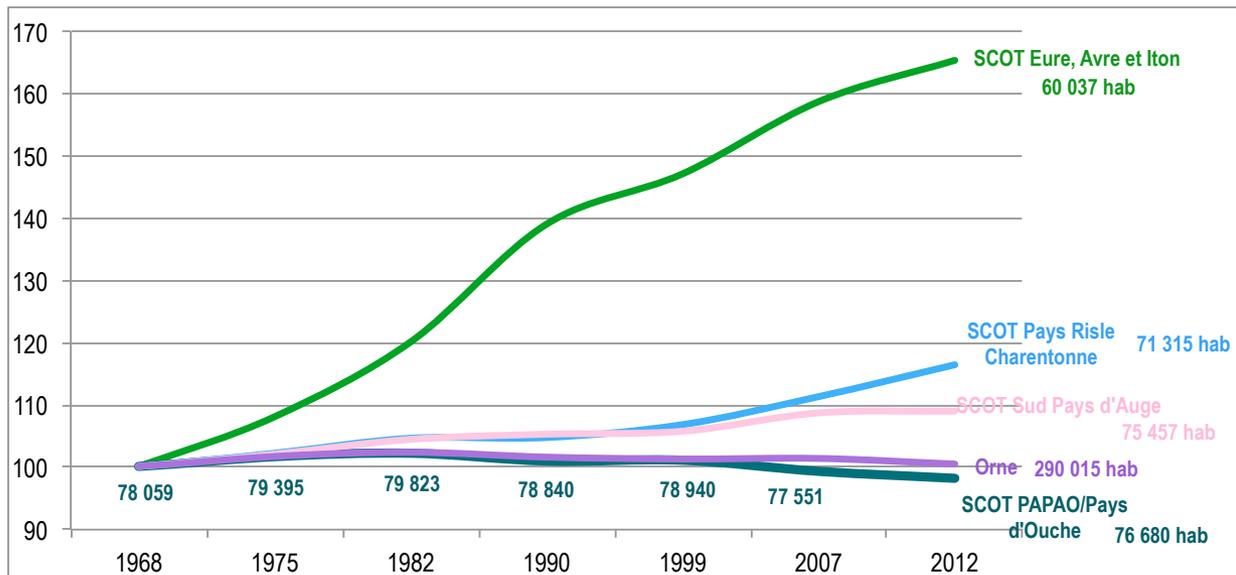
Des évolutions démographiques globales peu dynamiques...

- Une évolution démographique proche de celle de l'Orne mais nettement en deçà d'autres SCoT de comparaison : 1 389 habitants en moins entre 1999 et 2007 et 871 en moins entre 2007 et 2012.

- Un repli démographique du SCoT (- 0,23 %/an entre 2007-2012) issu de la combinaison d'une évolution négative du solde migratoire (- 703) et du solde naturel (- 168).

Evolution des variables démographiques entre 2007 et 2012

(Source : INSEE, RP 2007 et 2012, traitement EAU)

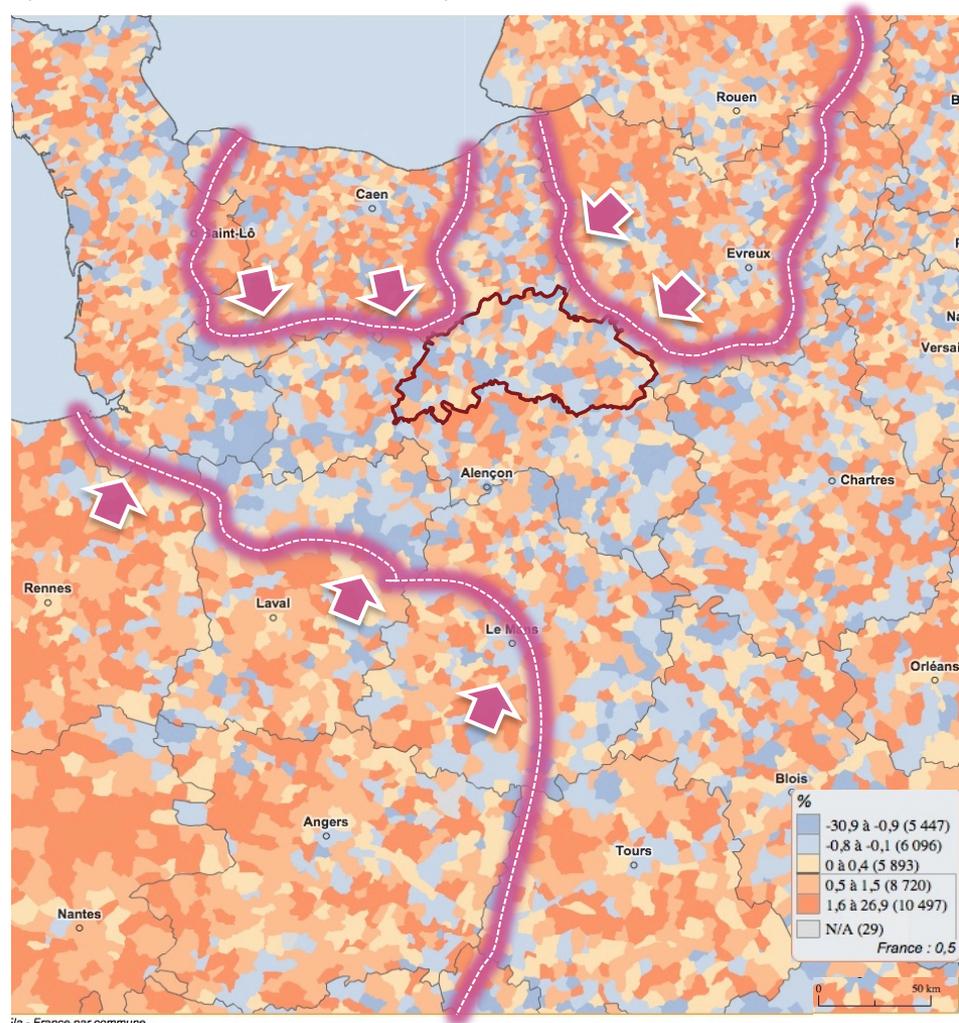




Des évolutions démographiques globales peu dynamiques ... qui positionnent le territoire comme espace intermédiaire entre le littoral Normand et les Pays de la Loire

- Un positionnement géographique intermédiaire entre les dynamiques démographiques du Grand Ouest et celles résultantes des desserrements des agglomérations normandes (Caen, Rouen et Evreux).

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2007 et 2012
(Source : INSEE, RP 2012, traitement EAU)

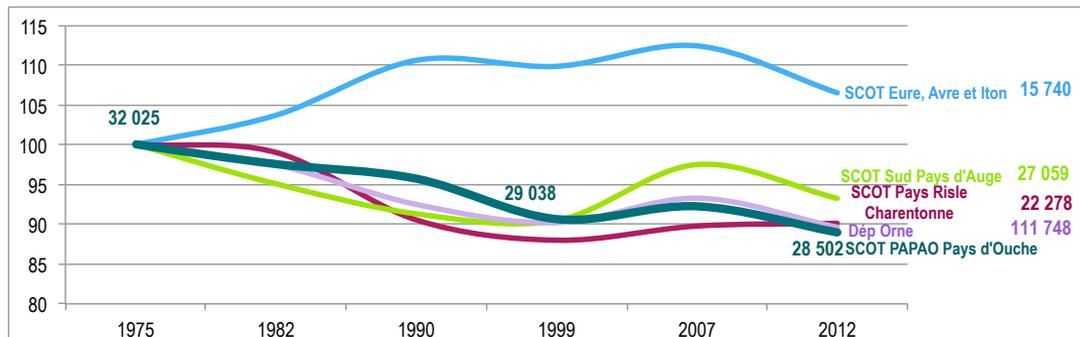




Des évolutions d'emplois structurellement en baisse

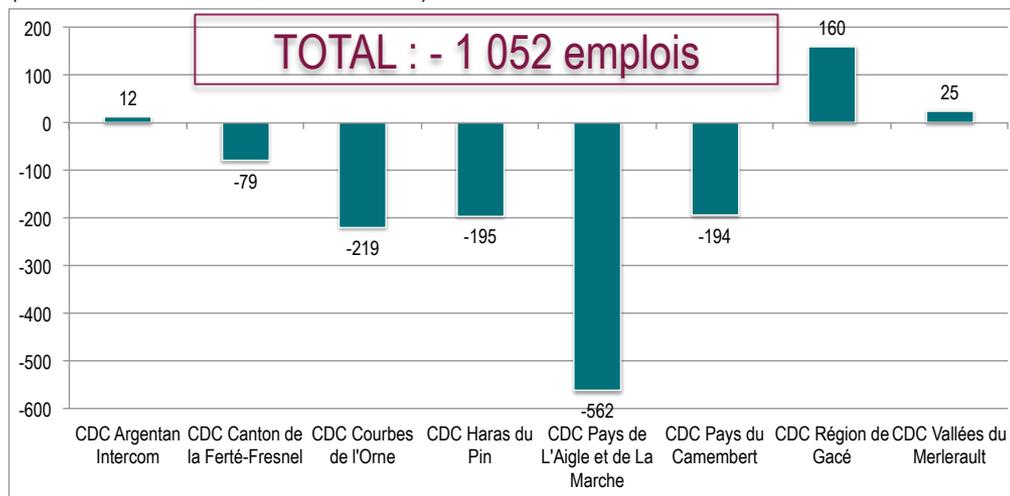
Evolution des emplois entre 1975 et 2012

(INSEE, RP 2012, traitement EAU, indice base 100 en 1975)



Evolution des emplois par EPCI du SCoT entre 2007 et 2012

(INSEE, RP 2007 et 2012, traitement EAU)



- Une diminution de 3 523 emplois depuis 1975 sur le territoire du SCoT et qui s'inscrit dans des tendances assez similaires à l'Orne.

- Plus de 1 000 emplois perdus au sein du SCoT entre 2007 et 2012 :

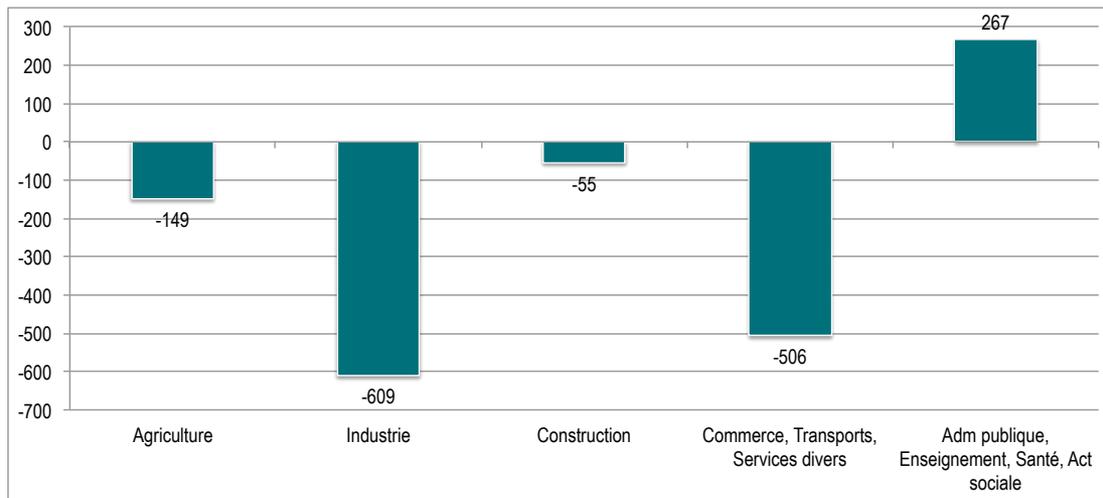
- dont près de la moitié au sein du Pays de l'Aigle et de la Marche ;
- depuis 2007, le reflux des emplois au sein d'Argentan Intercom s'est estompé, suite à une forte déprise entre 1999 et 2007 (-680) .
- Une dynamique économique qui perdure dans la Région de Gacé (160 emplois supplémentaires entre 2007 et 2012).



Un ADN agricole et industriel qui s'érode

- Des emplois agricoles en baisse : -149 emplois entre 2007-2012.
- Des activités industrielles et de constructions directement impactées par les effets conjoncturels :
 - 609 emplois en moins entre 2007 et 2012 dans l'industrie et 55 en moins dans la construction...
- Des services marchands affectés par la contraction des emplois industriels (- 506).
- Des services non marchands dans l'incapacité de jouer leur rôle d'amortisseur conjoncturel, malgré une hausse de 267 emplois.
- Des évolutions sectorielles qui interrogent les capacités de rebond et de restructuration des filières productives au travers d'une valorisation des niches économiques et des savoir-faire du territoire.

Evolution des emplois par grands secteurs d'activité entre 2007 et 2012
(INSEE, RP 2007 et 2012, traitement EAU)

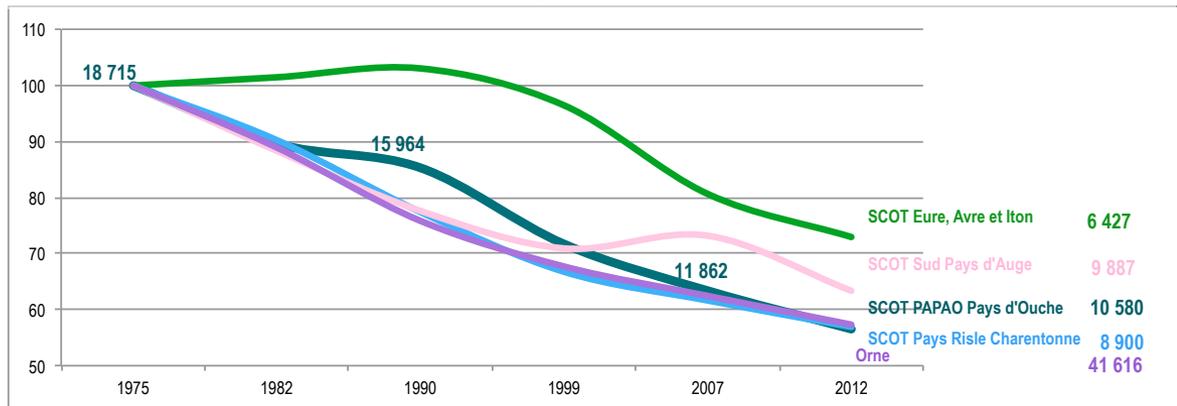




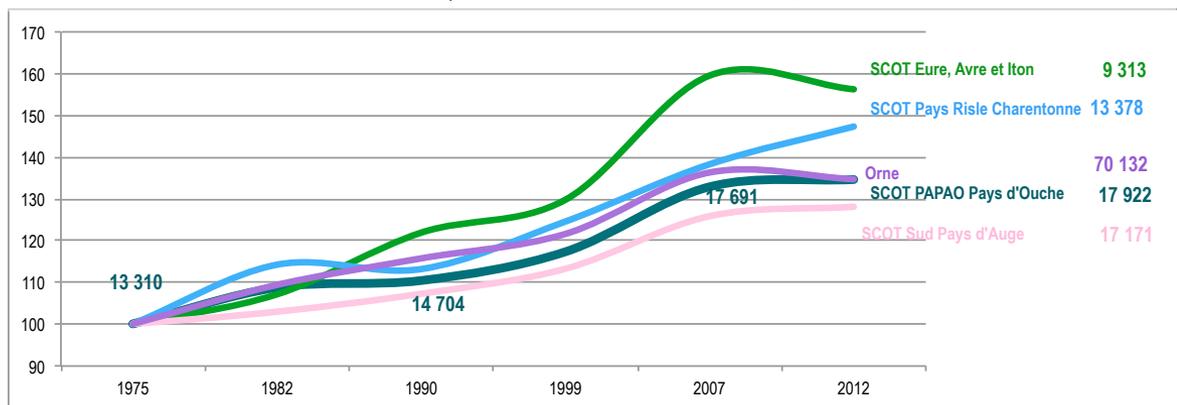
Une économie qui se tertiarise

- Depuis 1975, les évolutions des emplois présents et productifs suivent une tendance inverse : croissance pour les premiers et régression pour les seconds.
- La montée en puissance des emplois présents :
 - Ne permet pas de compenser le déclin des emplois productifs ;
 - Reflète la mutation économique que traverse le territoire, mais qui est à ce jour inachevée.

Evolution des emplois productifs entre 1975 et 2012 (activités produisant des biens et services consommés en dehors du territoire) (INSEE, RP 2012, traitement EAU)



Evolution des emplois présents entre 1975 et 2012 (activités produisant des biens et services consommés sur le territoire) (INSEE, RP 2012, traitement EAU)





Des catégories sociales en rupture avec le passé

- Le repli des fonctions productives impactent la composition sociale du territoire :
 - Forte diminution du nombre d'ouvriers (-975 entre 2007 et 2012) et des agriculteurs exploitants (-380).
- Un territoire qui peine à attirer des cadres (+ 70) et professions intellectuelles supérieures (- 210), ce qui amenuise le potentiel du territoire à renforcer son économie présente et réduit quel que peu le champ de la mixité sociale.

Répartition et évolution de la population active par CSP entre 2007 et 2012

(INSEE, RP 2007 et 2012, traitement EAU)

| Territoire | Agriculteurs | | Artisans, Comm., | | Cadres, Prof. intel. | | Prof. | | Employés | | Ouvriers | |
|-----------------------------|--------------|----------------|------------------|----------------|----------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | Part en 2012 | Var. 2007-2012 | Part en 2012 | Var. 2007-2012 | Part en 2012 | Var. 2007-2012 | Part en 2012 | Var. 2007-2012 | Part en 2012 | Var. 2007-2012 | Part en 2012 | Var. 2007-2012 |
| SCoT PAPA0/Pays d'Ouche | 4,1% | -380 | 7,2% | 23 | 6,7% | 70 | 19,1% | -210 | 29,2% | -252 | 32,4% | -975 |
| SCoT Eure, Avre et Iton | 2,1% | 56 | 7,1% | 288 | 9,7% | 179 | 23,7% | 630 | 26,8% | 94 | 29,9% | -110 |
| SCoT Pays Risle Charentonne | 3,2% | -67 | 6,9% | 215 | 7,8% | 46 | 20,2% | 717 | 27,5% | 253 | 33,4% | -174 |
| SCoT Sud Pays d'Auge | 2,4% | -214 | 6,8% | 226 | 7,2% | 11 | 19,8% | 70 | 31,2% | 414 | 31,5% | -735 |
| Orne | 4,1% | -1 035 | 6,9% | -21 | 7,7% | 324 | 20,0% | -232 | 28,3% | 224 | 32,0% | -3 019 |



Un vieillissement de la population et de ses actifs

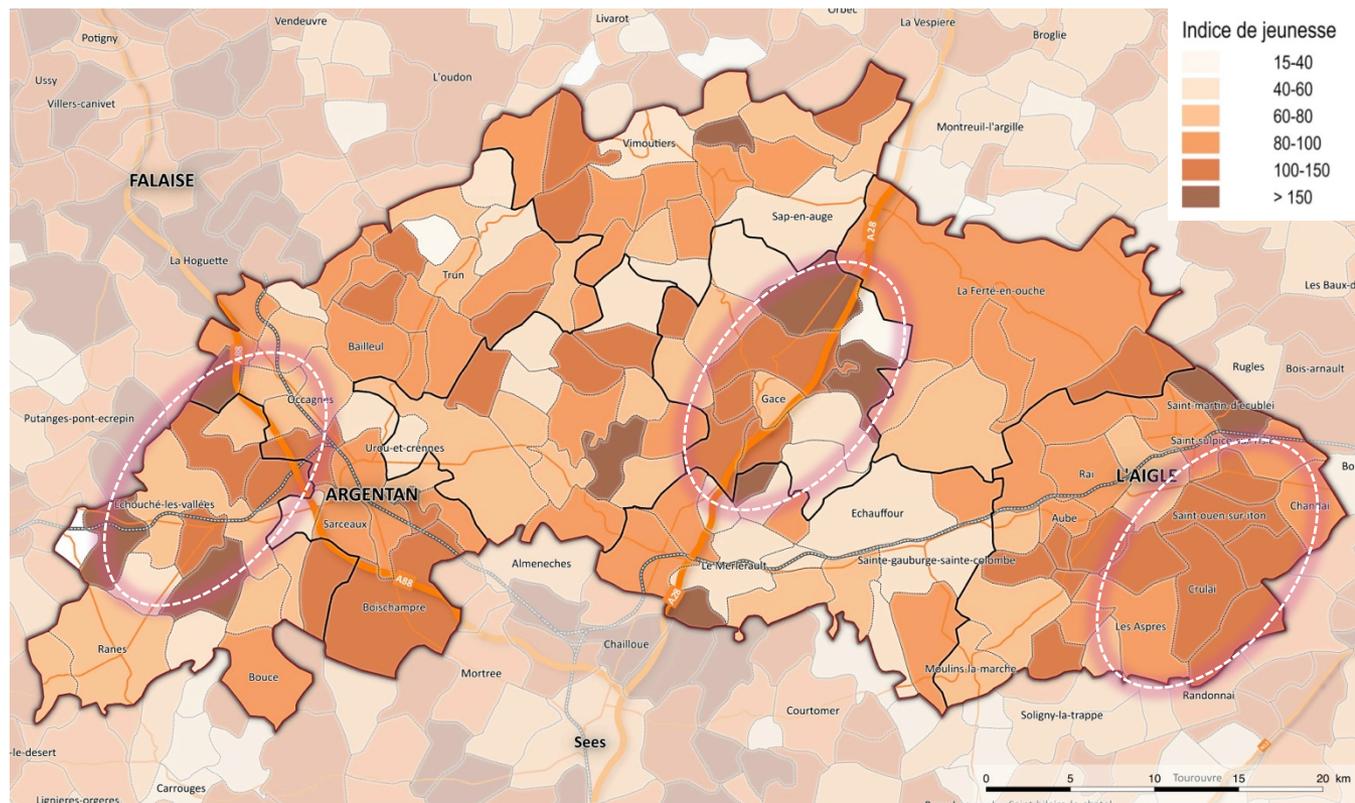
- Un indice de jeunesse témoignant d'un vieillissement de la population : 79 jeunes (- de 20 ans) en moyenne pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus. Cet indice régresse par rapport à 2007 (-12 points).
- Cette dynamique de vieillissement appelle à un besoin de renouvellement générationnel des ménages, dont notamment des actifs pour maintenir les savoir-faire et les équipements, notamment en milieu rural.
- Au sein du SCoT, les territoires les plus « jeunes » sont les territoires périurbains des principaux pôles d'emploi (Argentan, L'Aigle, Gacé).

Indice de jeunesse par commune

(Source : INSEE, RP 2012, traitement EAU)

- Indice de jeunesse :
 - Orne = 80
 - SCoT Eure, Avre et Iton = 112
 - SCoT Sud Pays d'Auge = 96

L'indice de jeunesse mesure le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus.





L'authenticité paysagère « normande » en question

- Des menaces pesant sur le bocage : crise de l'élevage, difficultés de reprise des exploitations, et développement des cultures céréalières en secteurs de plaines.
- Une évolution des usages qui impacte donc les paysages :
 - des espaces de plus en plus ouverts ;
 - un enrichissement des fonds de vallée ;
 - un recul des motifs bocagers.



Plaine céréalière d'Argentan



Diminution du maillage bocager – Moulins-la-Marche



C.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

Un territoire de potentiels ?



Un cadre de vie agréable, de sensibilité normande

- Un territoire rural rythmé par des silhouettes urbaines suivant le relief :
 - une coexistence espaces urbains / nature (vergers, jardins, cours d'eau) ;
 - des architectures typiques et variées (calcaire, granite, brique)...



Centre-ville de l'Aigle



Nonant-le-Pin, village intégré dans le paysage



Berges aménagées d'Argentan

- Un cadre de vie et un patrimoine vernaculaire, « normand », à préserver pour ne pas déqualifier les bourgs et conserver son attractivité en se démarquant des espaces plus urbains.



Une répartition des équipements qui exprime le caractère multipolaire du territoire

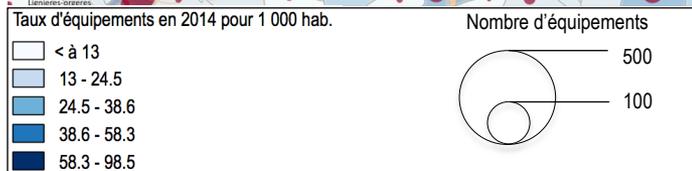
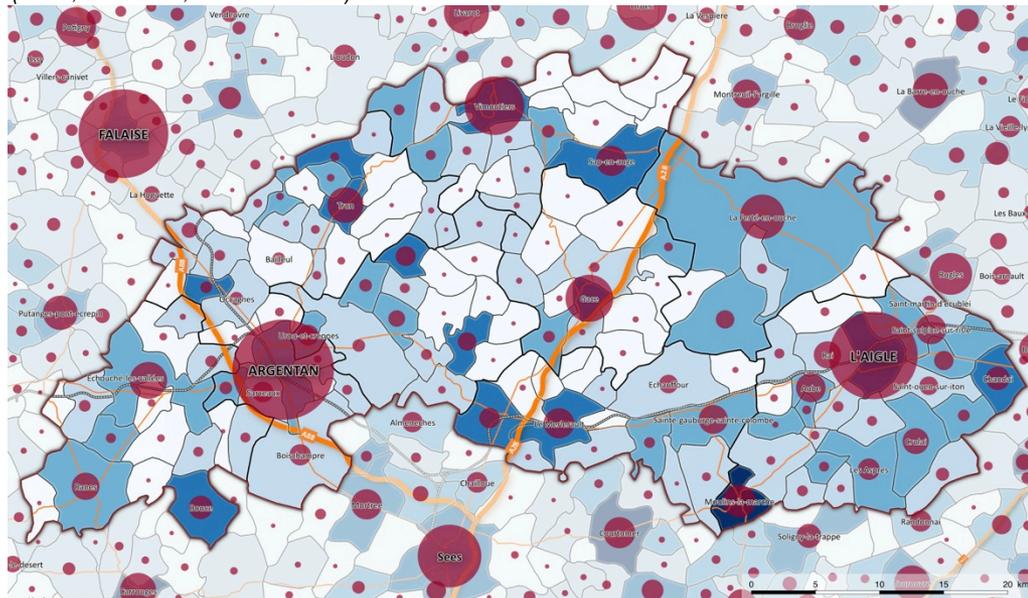
Un territoire bien maillé en terme d'équipements en relais d'une structuration de proximité au service des habitants :

- 2 458 équipements en 2014
- 21% à d'Argentan, seul pôle a comptabiliser plus de 500 équipements
- 5 pôles recensent plus de la moitié des équipements du SCoT (Argentan, L'Aigle, Vimoutiers, Gacé et la Ferté-en-Ouche)

Nombre d'équipements des principales communes du SCoT
(Insee, BPE 2014, traitement EAU)

| Communes | Nombre d'équipements | % dans SCoT |
|---------------------|----------------------|-------------|
| Argentan | 509 | 21% |
| L'Aigle | 389 | 16% |
| Vimoutiers | 174 | 7% |
| Gacé | 112 | 5% |
| Ferté-en-Ouche | 101 | 4% |
| Ecouché-les-Vallées | 69 | 3% |
| Trun | 64 | 3% |
| Moulins-la-Marche | 53 | 2% |
| SCoT | 2 458 | 100% |

Nombre d'équipements par commune
(Insee, BPE 2014, traitement EAU)

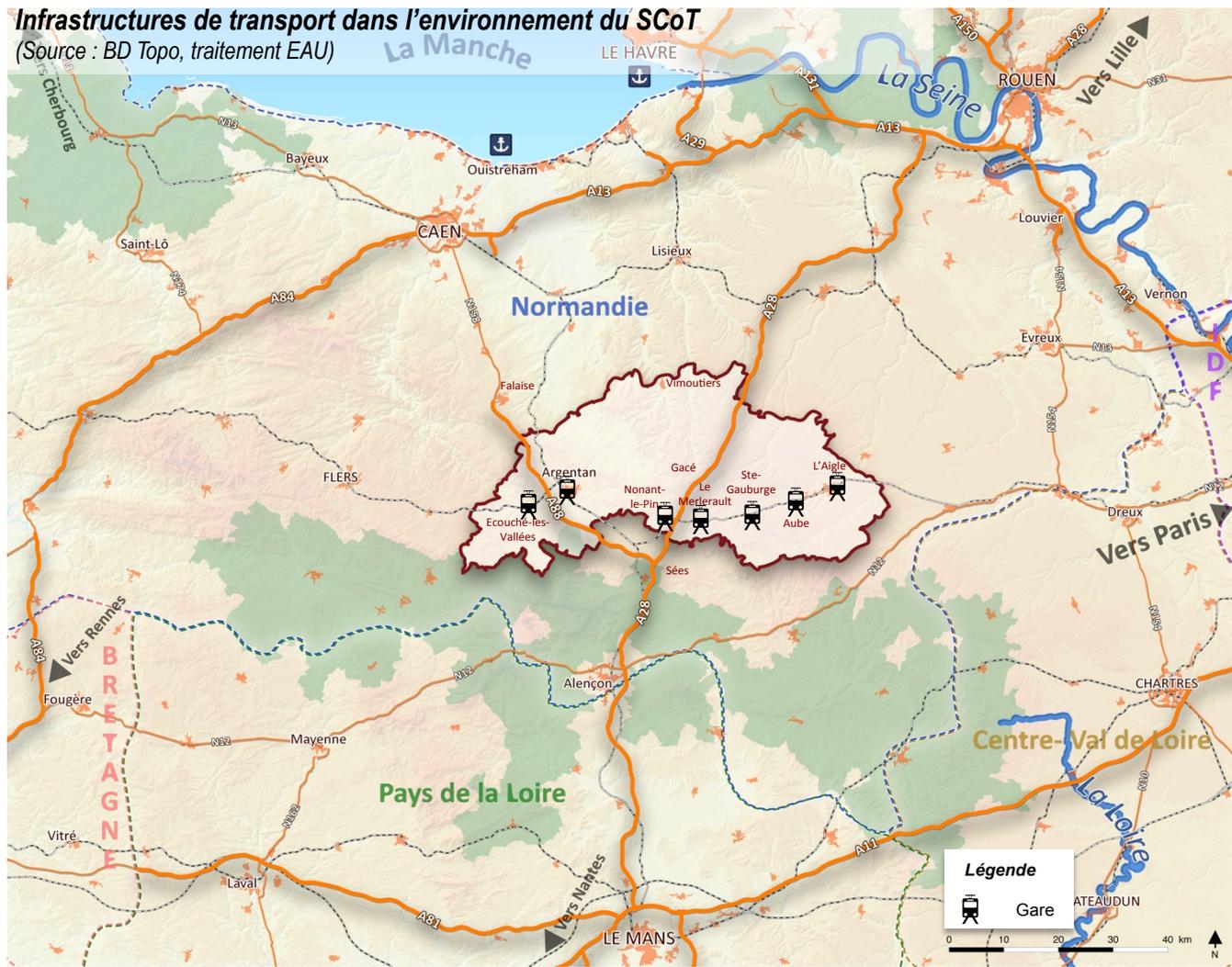




Un réseau de transport qui renforce les liens entre littoral normand et les Pays de la Loire

- Une desserte autoroutière établie par l'A88 sur le secteur d'Argentan (relie Argentan à Caen en 50 min et au Mans, en passant par l'A28, en 1h08) et l'A28 à hauteur de Gacé (relie Gacé à Rouen en 1h30 et Gacé au Mans en 1h05).

- 4 lignes ferroviaires desservant les 7 gares du territoire dont les lignes Paris-Granville (relie Paris à Argentan en 2h / Paris à l'Aigle en 1h30) et Caen-Tours (relie Caen à Argentan en 45 min).





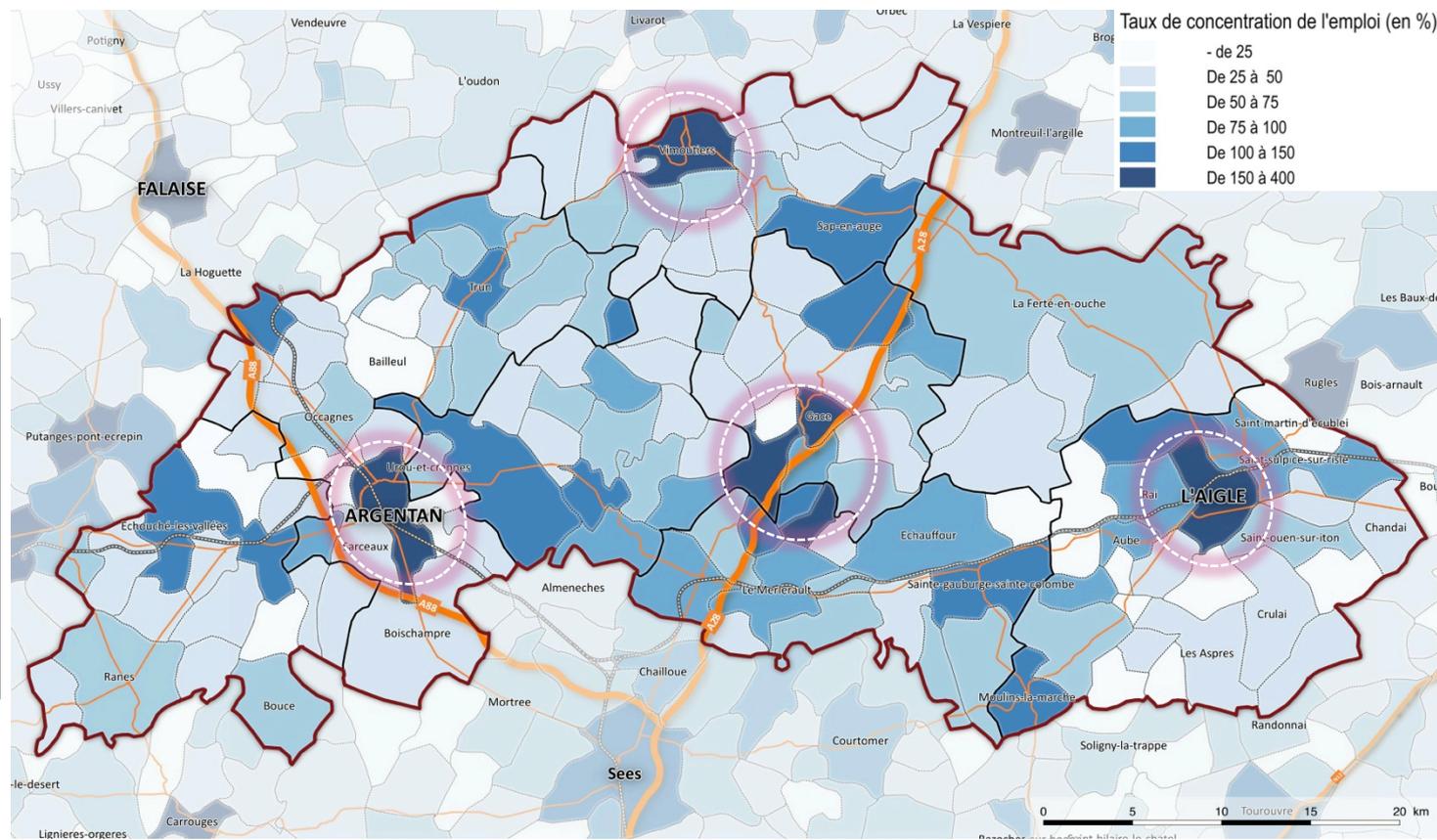
Un territoire avec une certaine capacité d'autonomie

- Un territoire qui fournit un nombre d'emplois équivalents au nombre d'actifs occupés y résidant (101 emplois pour 100 actifs qui résident dans le SCoT) qui témoigne d'une relative autonomie...
- ...Et d'une capacité à constituer un ensemble de bassin de vie fonctionnel à partir de polarités économiques fortes (Argentan, Gacé, L'Aigle et Vimoutiers).

Taux de concentration de l'emploi

(Source : INSEE, RP 2012, traitement EAU)

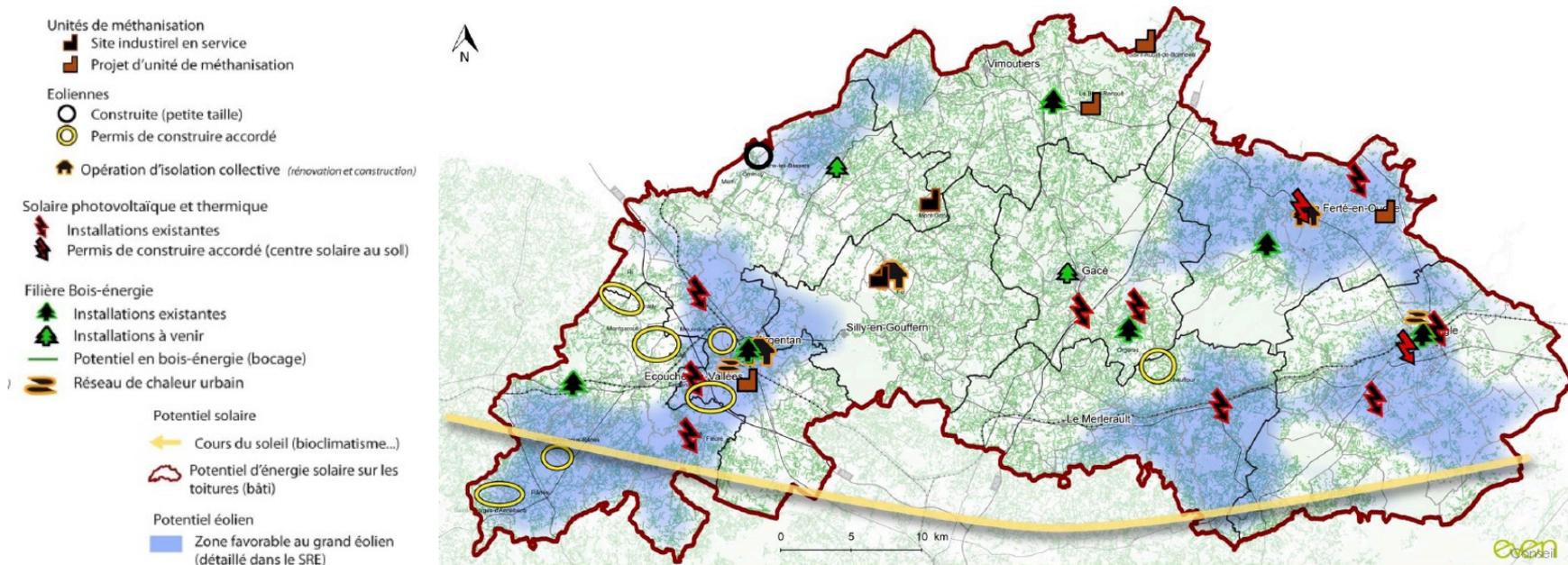
Le taux de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur une autre. Ainsi en 2012, pour 100 actifs occupés au sein du PAPA O Pays d'Ouche, il y a 101 emplois offerts.





Les énergies renouvelables : un potentiel interne à mobiliser

- Une forte consommation énergétique liée aux secteurs du bâtiment (parc ancien) et des transports (dépendance à la voiture).
- Mais un développement des énergies renouvelables et des projets en cours :
 - filière bois-énergie en développement, réseaux de chaleur urbain bois à Argentan et L'Aigle, d'où un enjeu de gestion durable des forêts ;
 - filière biogaz (méthanisation) ;
 - fort potentiel éolien (nombreuses zones favorables au grand éolien, mais projets à mutualiser).

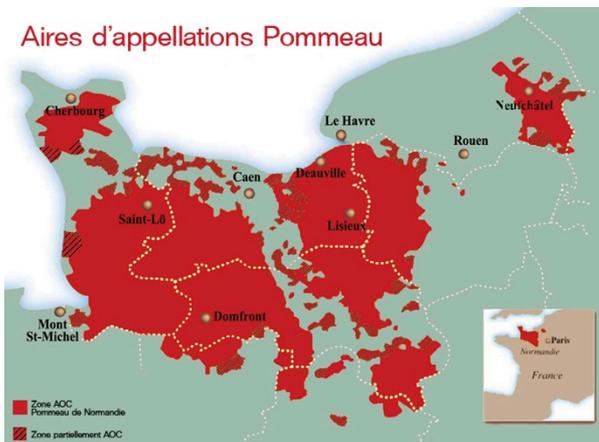




Une agriculture qualitative porteuse d'une identité normande

- Plusieurs AOP vecteurs d'une image reconnue internationalement.

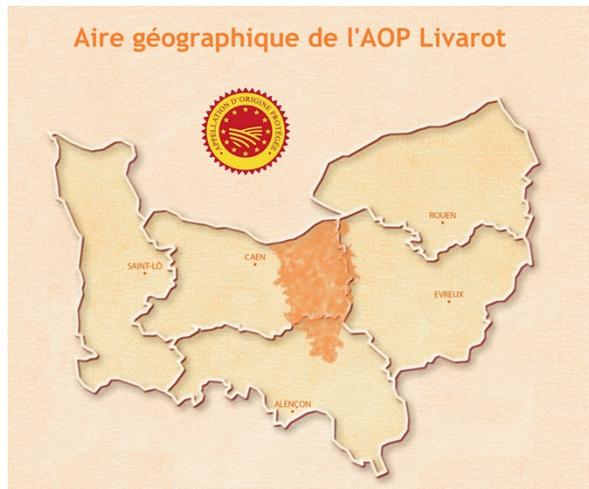
Aires d'appellations Pommeau



Aires d'appellations Calvados



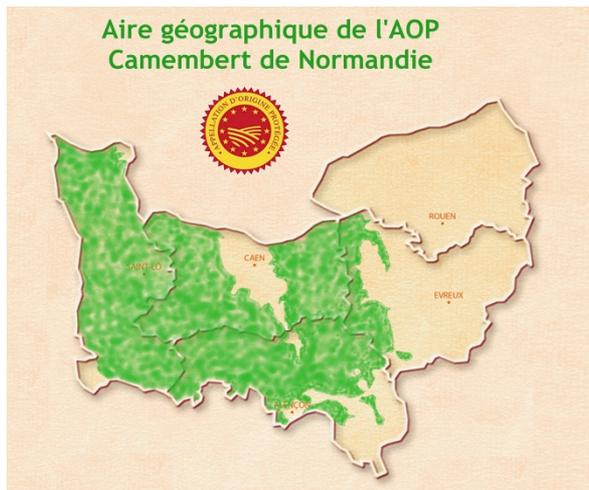
Aire géographique de l'AOP Livarot



Aire géographique de l'AOP Pont-l'Évêque



Aire géographique de l'AOP Camembert de Normandie



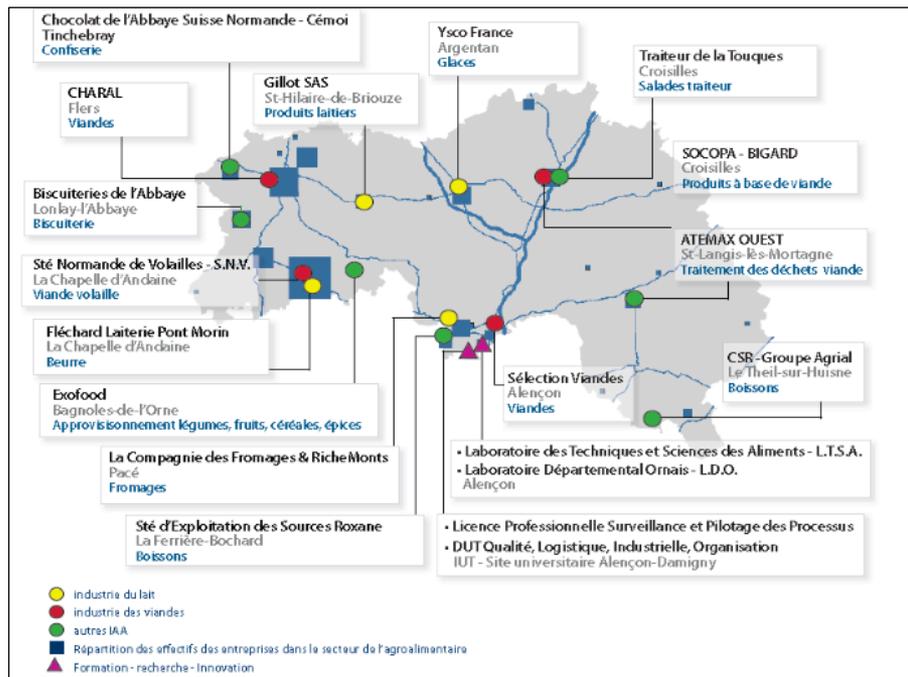


Des filières de niches à constituer pour affermir le lien historique agriculture-industrie

- Une filière agroalimentaire pouvant renforcer son positionnement au travers de coopérations externes porteuses de valeur ajoutée (synergie avec le pôle de compétitivité Valorial de Rennes par exemple, sur le Grand Ouest dans son ensemble) et d'une stratégie filière-réseau à l'échelle du territoire.
- Une filière équine vectrice de développement pour l'économie du territoire qui appelle à la structuration d'un véritable pôle à l'échelle du périmètre du SCoT en lien avec les savoir-faire normands (conseil des chevaux de Normandie, pôle Hippolia,...).

Localisation des activités équines dans l'Orne
(Source : Conseil départemental de l'Orne, SAFER)

Localisation de la filière agroalimentaire dans l'Orne
(Source : projet agricole départemental de l'Orne, 2012)





D'un potentiel touristique à un tourisme créateur de richesses

Une multiplicité d'atouts touristiques :

- Paysage + patrimoine historique + AOP + filière équine

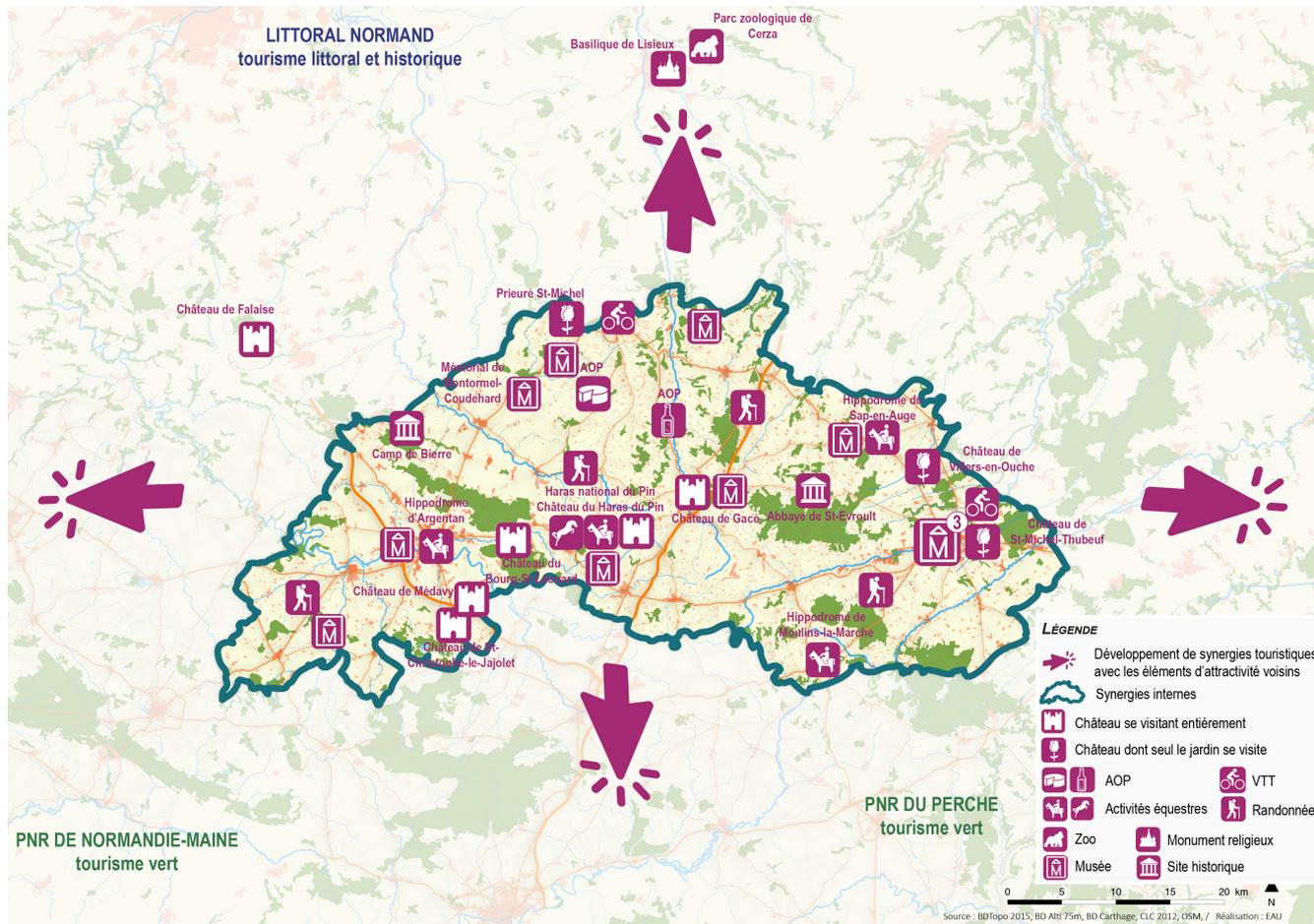
Le Haras national du Pin



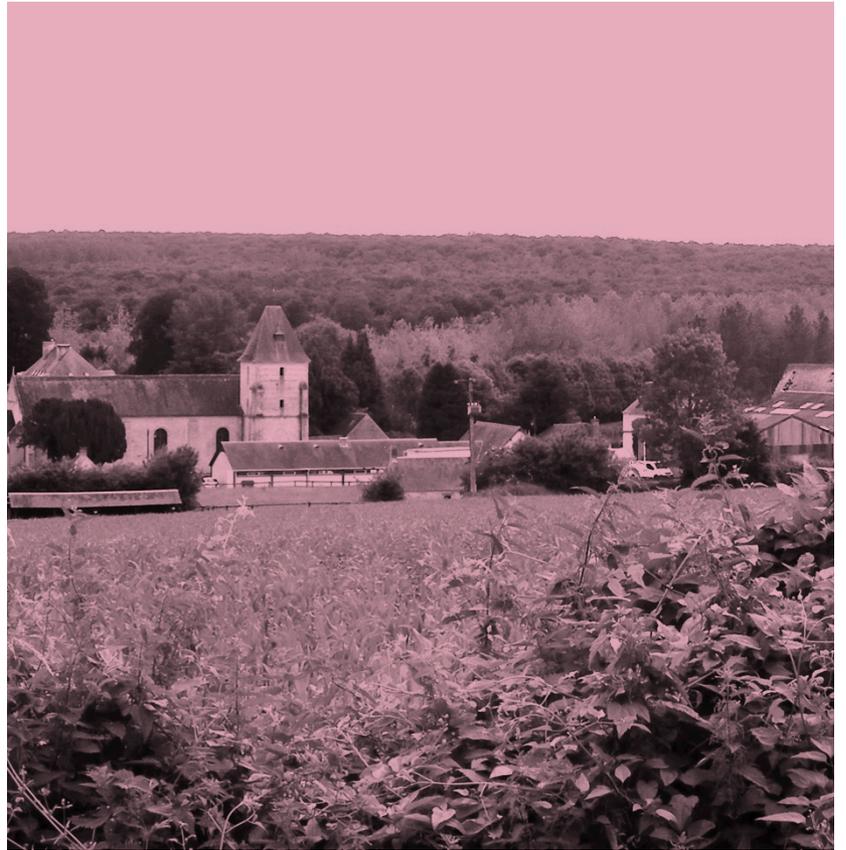
La Maison du camembert



Principaux éléments d'attractivité touristique au sein du SCoT et dans sa proximité immédiate (Source : PETR, traitement EAU)



CONCLUSION



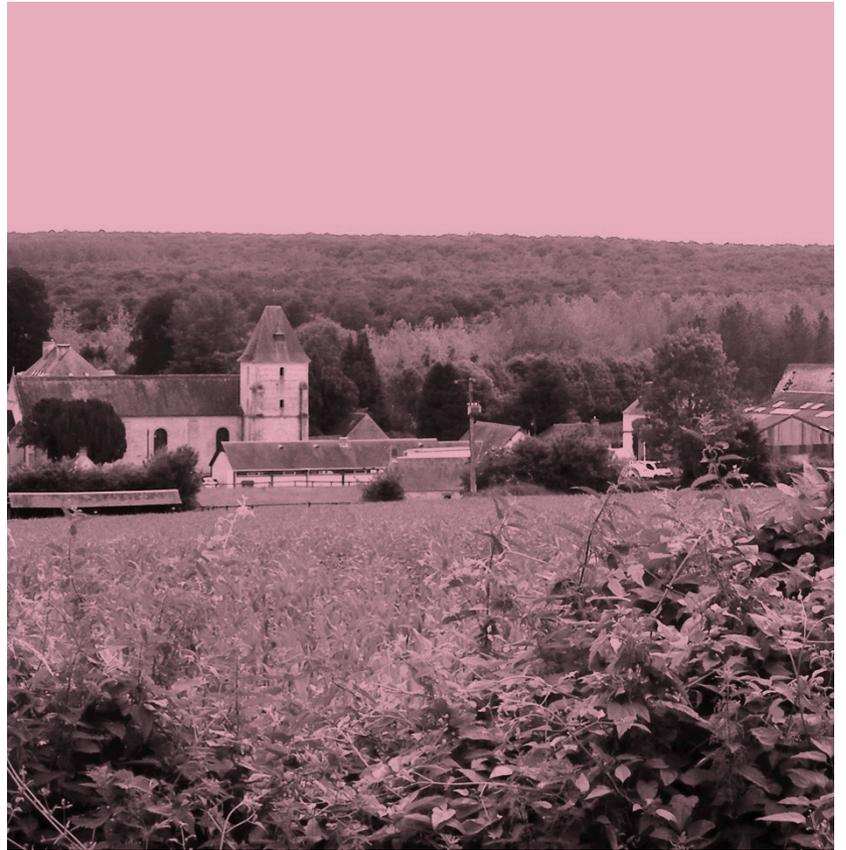


Quelques éléments de conclusion

- Trois visions du territoire :
 - Un territoire de diversité ?
 - Un territoire en mouvement ?
 - Un territoire de potentiels ?
- Trois scénarios possibles :
 - Un développement éclaté ;
 - Un développement basé sur des identités affirmées ;
 - Un développement assumant le caractère d'une « normandité » ouverte
- Le territoire possède des potentiels avérés, mais il peine à les mettre en scène. Son identité rurale, ses paysages, son rapport à la terre et à l'industrie, sa culture de la proximité, sa structuration multipolaire donnent au SCoT et à ses composantes toute sa physionomie.
- La diversité observée ne signifie pas manque d'unité. Au contraire, **ces spécificités sont le socle commun d'un mode de vie spécifique où chaque partie du territoire a un rôle à jouer.**

C'est sur ces **complémentarités** que le territoire peut retrouver de l'attractivité, tout en s'appuyant sur les dynamiques environnantes du littoral normand, du Grand Ouest et à une échelle plus ténue, sur les dynamiques franciliennes.

ATELIERS





Introduction

Le présent document vise à reporter de manière synthétique les premières pistes de réflexion prospectives issues des trois ateliers qui ont succédé à la plénière du forum diagnostic du 5 juillet 2016 à Argentan.

La démarche de ses ateliers était de permettre aux élus et autres partenaires institutionnels du territoire de se projeter à 20 ans, en imaginant l'avenir, la trajectoire et le mode de développement à l'échelle du SCoT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

A partir de leur « vécu » du quotidien et des observations faites lors de la présentation du diagnostic, les participants ont dressé des constats, posé des enjeux, voire co-construit des premiers leviers que le SCoT pourrait porter au service du développement de tous : habitants, entrepreneurs, et autres.

Ainsi, trois groupes, répartis en autant d'ateliers, ont donc œuvré sur trois thématiques transversales au SCoT :

- Atelier 1 : Attractivité économique ;
- Atelier 2 : Attractivité résidentielle – Cadre de vie ;
- Atelier 3 : Identité(s), coopérations et organisation du territoire.



1.

Attractivité économique

Attractivité résidentielle – Cadre de vie

Identité(s), coopérations et organisation du territoire



Liste des participants

- Animation : Nicolaye LAMY

- Participants : Alain PICCO, Karine BOURDELAS, Roger AURY, Sophie DOUVRY, Christophe COUVE, Jean-Pierre FERET, Charles HAUTON, Jacqueline MENARD, Karine PRESIER, Edouard REUSSNER, Jacques QUEUDEVILLE, Florence ECOBICHON, Fernande FAMECHON



Un ADN agricole et industriel

Lors de cet atelier, les participants ont évoqué et interrogé plusieurs thèmes et pistes de développement économique pour que le territoire puisse rompre avec les tendances de repli observées lors de ces dernières années.

Tout d'abord, une première intervention à véritablement lancer les débats en invoquant la double identité économique du territoire : **agricole et industrielle**. Néanmoins, ces deux secteurs ne se portent pas bien malgré la présence de savoir-faire et de « pépites » innovantes. Face à leur contraction respective, les collectivités ont concentré un grand nombre de moyens et d'énergies pour mettre en œuvre les conditions nécessaires à leur maintien au point d'en avoir « oublié » d'autres secteurs.



Une diversification par le tourisme

Parmi ces secteurs qui possèdent un certain potentiel, les participants ont longuement évoqué le **tourisme** décliné sous différentes thématiques : industrielle, vert, sport...

Cela étant, le territoire souffre d'une carence d'offre d'hébergement, de restauration, de valorisation des produits locaux au plus près des principaux attracteurs touristiques, à l'image du Haras du Pin, ce qui n'incite pas le touriste à consommer sur place.

Aussi, quelques objectifs que le territoire pourrait se donner à l'avenir, selon les membres de l'atelier, ont été mentionnés :

- De passer d'un tourisme d'excursion à la journée, voire à la demi-journée, à un **tourisme de court séjour** ;
- De nouer des coopérations internes au territoire et externes avec les entités voisines pour se positionner sur un **tourisme rétro-littoral** offrant de nouvelles expérimentations touristiques, complémentaires au littoral normand ;
- Affirmer une véritable identité touristique en lien avec l'Orne ;
- Fédérer les acteurs du territoire pour créer une offre commune et complémentaire.



Une diversification par la silver économie

Les participants ont également mis en exergue l'atout que constitue la **silver économie** en lien avec le vieillissement de la population. Cette filière essaime sur une diversité de compétences, plus ou moins innovantes, que le territoire possède : domotique, BTP, services à la personne qui in fine se reposent sur des ressources territoriales, non dépendantes – ou moins, de centres de décision externes.

Ce type de filière favorise les dynamiques rurales et urbaines en diffusant des retombées économiques de proximité sur l'ensemble des bassins de vie, tout en maintenant les personnes âgées à leur domicile.

La Région Normandie est un précurseur en France de la silver économie, ce qui pourrait renforcer l'adhésion des professionnels de la filière implantés sur le territoire à un réseau élargi de compétences, de savoir-faire et formation destiné à favoriser leur développement.



La formation : une nécessité!

Une caractéristique du territoire est d'avoir un volant de main d'œuvre qui souffre de « déqualification » par rapport aux besoins exprimés par certaines entreprises, notamment dans l'industrie et le bâtiment.

En lien avec les partenaires institutionnels comme les CCI, les collectivités peuvent initier des démarches « **réseaux-formation continue** » avec les entrepreneurs du territoire pour que les initiatives privées puissent former des personnes en fonction de leurs réels besoins.

A cela s'ajoute des besoins en **formation initiale** pour que les jeunes du territoire puissent y vivre un parcours professionnel et résidentiel participant à la dynamique locale et au rajeunissement du vieillissement.



Des besoins essentiels pour l'avenir

Les échanges au sein de cet atelier ont lourdement porté sur quelques besoins phares sur lesquels le SCoT devra se prononcer, voire insuffler une ligne directrice collectivement partagée :

- **Le numérique** comme instrument basique pour assurer le renouveau de l'attractivité économique, mais également résidentielle, du territoire à la fois dans ses espaces ruraux et urbains ;
- **Des capacités d'accueil conférant de l'agilité économique** (réactivité et lisibilité) pour que les entreprises locales puissent s'assurer un parcours résidentiel sans heurts au sein du territoire.

Ces deux leviers viennent en appui d'un enjeu déterminant, qui est de redonner de la profondeur d'action au tissu économique local (endogène) pour compenser à la fois :

- L'éloignement du territoire des pôles de développement majeurs de Normandie (Caen, Le Havre, Rouen, l'Axe Seine) et des Pays de la Loire (Le Mans) ;
- La fin d'un âge d'or où des gros investissements provenant de sièges externes au territoire venaient s'y implanter.



2.

Attractivité économique

Attractivité résidentielle –
Cadre de vie

Identité(s), coopérations et
organisation du territoire



Liste des participants

- Animation : Constance BONPAIN

- Participants : Christophe SBILE, Luc BERTRAND, Louis HAMEL, Alain MESNIL, Thierry CLEREMBAUX, Josette LASSEUR, Emmanuelle DABON, Pierre COUPRIT, Philippe JIDOUARD, Claire CASSANET.



Une nouvelle dynamique territoriale au travers du cadre de vie

Redynamiser les centres

- L'attractivité d'un territoire passe notamment par l'animation de ses centre-bourgs. Or une vacance de logements de plus en plus forte est observable sur le territoire, due à un décalage entre les besoins et l'offre existante (précarité énergétique, rez-de-chaussée commerciaux...). Les retraités préfèrent s'installer à proximité des services et commerces, mais pas dans les centres même, où les logements sont trop chers et peu adaptés. Hors des centres, on retrouve également cette problématique : les vieilles bâtisses ne sont pas réhabilitées pour cause de cherté, et de concurrence du neuf.
- Cette vacance, liée aux difficultés de stationnement en centre-bourg, alimente en partie une désertion commerciale des cœurs de ville. Une partie de la population délaisse en effet les commerces de proximité pour les grandes surfaces.

Valoriser les productions locales par les circuits courts

- Mais la qualité devient un argument de vente de plus en plus prégnant, et donne davantage de place aux producteurs locaux. Agrilocal 61 permet dans ce cadre une mise en réseau des producteurs avec la restauration collective, pour encourager les circuits courts. Cependant, les quantités produites localement sont le plus souvent insuffisantes pour approvisionner les cantines, et la majorité des productions nécessite une transformation préalable à la vente (viande, céréales).
- Par ailleurs, s'il est fondamental d'encourager les circuits courts et la vente directe, il est également nécessaire de diversifier les produits à la vente, les productions locales étant finalement assez peu variées (pommes, poires...).



Une nouvelle dynamique territoriale au travers du cadre de vie

Donner davantage de place au piéton et encourager la mixité sociale

- Des aménagements dédiés aux piétons (cheminements et pistes cyclables, accès aux berges, voies vertes...) contribueraient à améliorer sensiblement le cadre de vie des résidents et usagers, et ainsi à augmenter l'attractivité résidentielle du territoire, notamment pour les jeunes ménages et familles (espaces de promenade, sécurisés, modes de vie apaisés...).
- Dans les nouvelles opérations de logements, il est essentiel de proposer les services adaptés aux résidents. Pour que les services et équipements implantés soient pérennes, il est nécessaire de penser des opérations mixtes, jumelant accession à la propriété et locatif, accueil des jeunes et moins jeunes...

Concilier attractivité résidentielle et activités agricoles

- Les activités agricoles doivent être intégrées dans la stratégie du SCoT afin de gérer au mieux les potentiels conflits d'usage (nuisances liées à l'épandage, équilibre à trouver entre maintien des exploitations fragiles et protection de la biodiversité...).



3.

Attractivité économique

Attractivité résidentielle – Cadre de vie

Identité(s), coopérations et organisation du territoire



Liste des participants

- Animation : Véronique BISSON

- Participants : Bernard DABIEL, Jean-Marie GOUSSIN, Laurence HOORELBECQUE, Hubert SEJOURNE, Denis DUVAL, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Marie VERCRYUSSE, Jean-Pierre LATRON.



IDENTITE GLOBALE « BLEUE » « VERTE » : vecteur d'unité mais avec des risques

SDAGE, SAGE,

- Un territoire marqué par l'eau et le bocage.
- Générant ou associant historiquement :
 - Des activités agricoles liées à ces spécificités: élevage , cheval ... ;
 - Des activités industrielles.
- Une approche non spécifique par le SDAGE et le SAGE notamment des enjeux de drainage, associés à la faiblesse de l'agriculture, aboutissent à des pressions fortes: modification des cultures , pression du reboisement , etc....

Une identité commune autour du « Bleu » et du Vert », au-delà des couleurs,... le risque d'une perte d'identité par la mise en œuvre de normes générales qui modifient la gestion des ressources géographiques et naturelles qui ont marqué le mode de développement spécifique du territoire.



DES IDENTITES A AFFIRMER POUR DONNER DE LA PROFONDEUR ET UNE CAPACITE DE DEPLOIEMENT A NOTRE POSITIONNEMENT

3 ESPACES EN « PÉTALE » VECTEUR DE COOPÉRATIONS POUR VALORISER LE TERRITOIRE

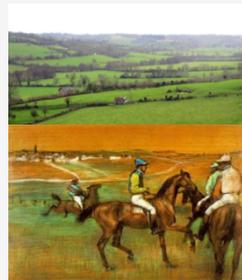
Le Pays d'Argentan :

Entre plaine, bocage et forêt, un territoire à l'identité plus diffuse, en interface, avec quelques spécificités : dentelle, industrie...



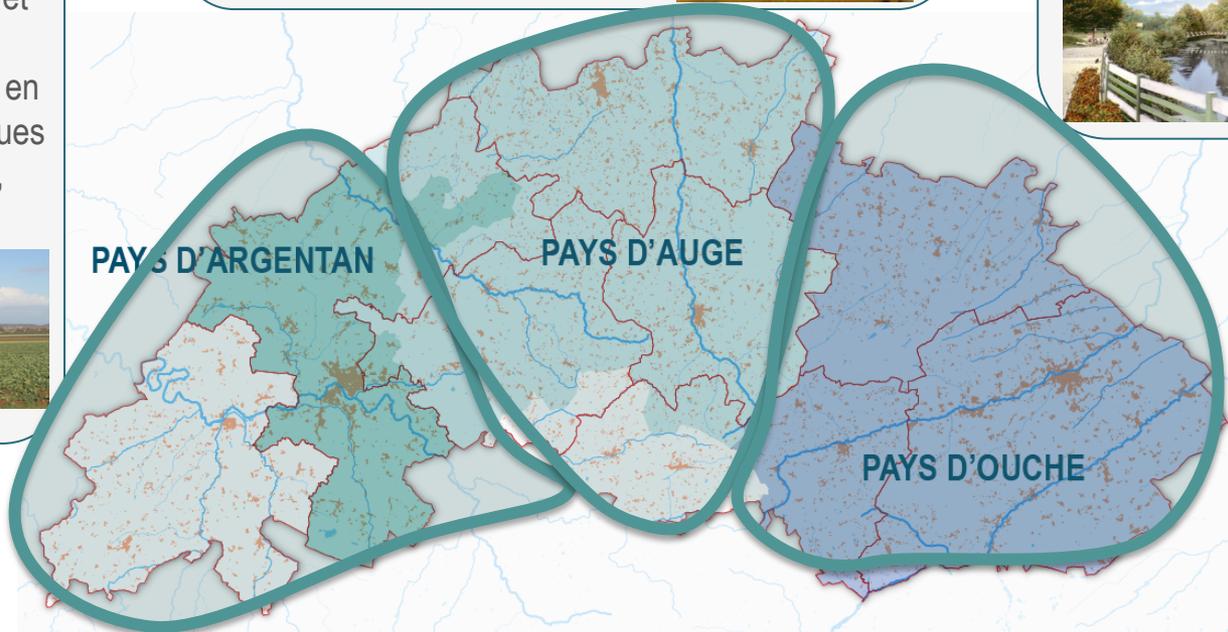
Le Pays d'Auge :

Normandie intime, vallonnée, terroir (cidre et fromages), haras et mémoire, en passant par Lisieux jusqu'à Deauville



Le Pays d'Ouche :

Charme bucolique, présence de l'eau (vallée de la Risle), activité métallurgique





DES IDENTITES A AFFIRMER POUR DONNER DE LA PROFONDEUR ET UNE CAPACITÉ DE DEPLOIEMENT A NOTRE POSITIONNEMENT

3 ESPACES EN « PÉTALE » VECTEUR DE COOPÉRATIONS EXTERNES POUR VALORISER LE TERRITOIRE

- PAYS D'ARGENTAN : dans un « quadrant orienté vers Caen » et structuré par l'A 88/N158, mais aussi par la Dives vers le littoral.
- PAYS d'AUGE : dans un « quadrant orienté vers Pont-L'Evêque et le littoral Deauvillois du Pays d'AUGE » et structuré par la Touques.
- PAYS d'OUCHÉ : dans un « quadrant orienté vers les dynamique de l'axe PARIS/SEINE » et structuré par l'A 28 et l'axe vers Evreux.

Des éléments transversaux ou plus localisés permettant un stratégie touristique autours de parcours unifiant le territoire mais adossés à des coopérations externes

- « Cheval », « AOC », rivières, paysages et points de vue magnifiques, patrimoine etc...

Un enjeu de cohérence qualité produit et R&D (cheval, élevage, AOC) :

- Une stratégie qui peut s'appuyer sur des atouts forts (R&D, image) mais qui nécessite une exigence renouvelée (cohérence produit et qualité et identité des animaux : « race normande » à défendre.



UN TERRITOIRE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL

UNE APPROCHE COMMUNE ET GLOBALE POUR UNE POLITIQUE d'ACCUEIL RESIDENTIELLE ET ECONOMIQUE

- Des conditions de développement des infrastructures et services numériques **INCONTORNABLES ET URGENTISSIMES** (économie, éducation, santé, culture, tourisme mobilités etc...).
- Une attractivité résidentielle et économique à redéfinir ou à compléter par rapport à l'histoire et au mode de développement du territoire notamment industriel.

DES POLES TERRITORIAUX A AFFIRMER

- Assumer et faire une force de la multipolarité.
- S'appuyer sur le niveau d'équipement et une perspective d'amélioration continue.
- Faire des pôles les leviers du développement économique.
- Façonner une attractivité résidentielle à l'échelle globale du Pays.